



L'Ancêtre

Bulletin
de la Société de généalogie de Québec

ISSN 0316 - 0513

Vol. 14 - No 10

Juin 1988

SOMMAIRE

Une source pour les généalogistes: les publications de l'Assemblée nationale, mémoire et miroir d'un peuple (Jocelyn Saint-Pierre).....	369
Letardif et Tardif de France par le Minitel (H.P. Tardif).....	378
Les Descendants de Jacques Dubois inc.....	380
Marie-Anne Claveau, victime de la Révolution française (André Beauchesne).....	381
Succès du cours de généalogie.....	384
Regard sur les revues (Lucien Laurin).....	385
L'Événement de 1888 (Jacques Saintonge).....	386
Service d'entraide (André Beauchesne).....	388
Ralliement des Therrien.....	390
Courrier de la bibliothèque (René Doucet).....	391
Décès de monsieur René Breton.....	392
Rendez-vous des familles Nadeau à Sherbrooke.....	392
Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle, 18 mai 1988 (Georges Crête)....	393
Rapport de la présidente (Diane Duval).....	396
Rapport du vérificateur et du trésorier (Raymond Gariépy et Guy Lacroix).....	398
Rapport du directeur du comité de L'Ancêtre (Jacques Saintonge).....	401
Rapport du comité des publications (Roland Grenier).....	402
Rapport du directeur du comité de la bibliothèque (René Doucet).....	404
Rapport du directeur du comité de génétique (Guy Fréchet).....	404
Index du 13 ^e volume de L'Ancêtre (Andrée Lemay-Doucet et Jacques Saintonge)....	406
L'acte de baptême de l'ancêtre Louis Jacques retracé à Amiens.....	409
Horaire d'été de la bibliothèque.....	409
Nouveaux membres (Guy Lacroix).....	410

* * * * *

SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

Société sans but lucratif fondée le 27 octobre 1961, elle favorise l'entraide des membres, la recherche sur la généalogie et l'histoire des ancêtres et des familles, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences et la publication de travaux de recherche.

Siège social- Salle 1246, Pavillon Casault, 1210 avenue du Séminaire
Cité universitaire, Sainte-Foy. Tél:(418) 651-9127

Adresse postale- C.P. 9066, Sainte-Foy (Québec) G1V 4A8

CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXECUTIF 1988-1989

Présidente: Diane Duval
Vice-Président: Guy W. Richard
Secrétaire: Georges Crête
Trésorier: Guy Lacroix

CONSEILLERS

Vacant: Accueil
Michel Simard: Archives
René Doucet: Documentation
Julien Dubé: Systèmes d'information
André Beauchesne: Recherche

CONSEILLER JURIDIQUE

Serge Bouchard

GOUVENEURS DE LA SOCIÉTÉ

	Présidence
René Bureau	1961-1964
Benoît Pontbriand	1964-1966
Jean-Yves Godreau *	1966-1968
Gérard Gallienne *	1968-1969
G. Robert Tessier	1969-1971
Roland J. Auger *	1971-1973
Gérard E. Provencher	1973-1975
Denis Racine	1975-1977
André Breton	1977-1978
Esther Taillon	1978-1979
Michel Fragasso	1979-1980
Jacques Fortin	1980-1982
D. Renaud Brochu	1982-1984
Jacqueline F.-Asselin	1984-1987

* décédé

COMITES DE LA SOCIÉTÉ

Comité	Directeur
L'Ancêtre	Jacques Saintonge
Publications	Roland Grenier
Bibliothèque	René Doucet
Généatique	Guy Fréchet
Service de recherche	Sylvie Tremblay

L'ANCÊTRE

L'Ancêtre, organe officiel de la Société de généalogie de Québec, est publié dix fois par année.

Abonnement 25,00\$ par année

Prix à l'unité 2,00\$

Frais de poste au Canada: 5%

(minimum 1,50 \$)

autres pays: 15%

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada

Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 0316-0513

Courrier de deuxième classe

Enregistrement no 5716

Imprimé par le Conseil des loira-région de Québec

COMITE DE L'ANCÊTRE

Directeur Jacques Saintonge

Secrétaire Raymond Deraspe

Autres membres

René Bureau, André Breton
Lucien Laurin, Andrée Lemay-Doucet,
Henri P. Tardif.

Collaborateurs

Raymond Gariépy, Michel Langlois,
Kathleen Mennie-de Varennes,
Gérard E. Provencher.

COTISATION DES MEMBRES

* Membre principal	25,00 \$
Membre associé	10,00 \$
* Membre à vie	400,00 \$

* Ces membres reçoivent *L'Ancêtre*

Les cotisations des membres et les abonnements sont renouvelables avant le 20 décembre de chaque année.

UNE SOURCE POUR LES GENEALOGISTES

LES PUBLICATIONS DE L'ASSEMBLEE NATIONALE,

MEMOIRE ET MIROIR D'UN PEUPLE

par Jocelyn Saint-Pierre *

La Bibliothèque de l'Assemblée législative qui deviendra plus tard la Bibliothèque de l'Assemblée nationale fut véritablement créée en 1802. Jusque-là, les députés et les conseillers législatifs disposaient des services de la Bibliothèque de Québec (1). Depuis cette époque, elle a été un foyer de culture et un centre de recherches important. Elle a joué pendant longtemps le rôle de bibliothèque municipale, de bibliothèque universitaire, de bibliothèque nationale avant la création de la vraie bibliothèque nationale en 1968, de bibliothèque administrative et surtout de bibliothèque législative. Son mandat s'est précisé depuis. Elle doit maintenant répondre aux besoins documentaires et de recherches des députés, de leur personnel et des fonctionnaires de l'Assemblée nationale qui sont ses usagers prioritaires. A l'occasion, dans la mesure où ses ressources le lui permettent, elle répond aux demandes des ministères et des chercheurs.

Le titre de ma communication est: Une source pour les généalogistes; les publications de l'Assemblée nationale, mémoire et miroir d'un peuple. Ce titre est ambitieux, parce que l'Assemblée publie énormément de choses et cela depuis plusieurs années. Je pense surtout au monument que constitue le *Journal des débats* qui fêtera cette année ses 25 ans; je pense aux volumes sur l'architecture et aux nombreuses brochures publiées par la Direction des communications. Je me limiterai aux publications de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, et encore à seulement deux d'entre elles: les *Débats de l'Assemblée législative* reconstitués et le *Répertoire des parlementaires*. En lisant le titre de cette communication, certains d'entre vous se sont sans doute demandé en quoi ces publications peuvent être utiles à leurs recherches. Mon objectif est de vous le démontrer.

Pourquoi mémoire et miroir d'un peuple? Je pense qu'effectivement ces deux publications qui font revivre notre Parlement sont le reflet de notre société. Alors que les débats reconstitués reprennent les grands et petits débats qui ont agité notre peuple, le répertoire des parlementaires décrit les acteurs politiques de ces débats. Les débats parlementaires et les députés sont l'image de notre société. Les textes qui conservent les débats au jour le jour constituent une part importante de notre mémoire collective.

Sans entrer dans les hautes considérations de la science politique, je me permettrai d'ajouter que nous avons l'inestimable privilège d'avoir, pour notre gouverne, des institutions démocratiques qui ont près de deux siècles. Certes la société québécoise a connu depuis 1792 de nombreux soubresauts. Sauf exceptions, c'est par son Parlement élu à intervalles réguliers depuis cette date que notre démocratie, si imparfaite soit-elle, s'est manifestée.

Depuis pratiquement ses origines, les responsables de la Bibliothèque, s'inscrivant dans une longue tradition, ont consacré beaucoup d'énergie à la préparation d'ouvrages

* Cet entretien a été présenté devant un groupe de membres de la Société de généalogie de Québec, le 20 janvier 1988.

de références d'une utilité incontestable. A titre d'exemple, qu'il suffise de mentionner l'*Inventaire chronologique des livres, brochures, journaux et revues* constitué par Narcisse-Eutrope DIONNE, le *Guide parlementaire historique* de Joseph DESJARDINS et la véritable encyclopédie que forme la collection des articles publiés par Jean-Charles BONENFANT. Sous la gouverne de maître Jacques PREMONT, la Bibliothèque a poursuivi la tradition. Je dirais même qu'elle a accentué sa fonction de recherche. Il en est résulté diverses publications dont les plus importantes sont le *Bulletin de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale*, et les collections *Bibliographie et documentation* et *Documentation politique courante*, et l'*Index du Journal des débats*. Le *Répertoire des parlementaires* et les *Débats de l'Assemblée législative* se situent dans cette lignée.

A des degrés divers, ces deux publications peuvent être fort utiles aux chercheurs en histoire et aux généalogistes en particulier. Si vous le voulez bien, je reprendrai pour chacun l'historique du projet, les sources consultées, la méthodologie employée et leur utilité pour les généalogistes.

1- Les Débats de l'Assemblée législative

Le compte rendu des débats parlementaires d'une assemblée délibérante constitue la chronique essentielle de la vie d'un Etat et d'un peuple.

A. Origines du projet

Plusieurs d'entre vous savez sans doute que la publication officielle des débats de l'Assemblée législative ne date que de 1963 (2). Il faut déplorer cette lacune dans notre histoire, car plusieurs chambres d'assemblée ont compris bien avant nous l'utilité d'un compte rendu des débats parlementaires. De tels comptes rendus existent aux Etats-Unis depuis 1789, en Grande-Bretagne depuis 1803 et en France depuis 1868. Au Canada, les débats de la Chambre des communes sont rapportés officiellement depuis 1875.

Au Québec, ce sujet a été l'objet de nombreuses demandes des députés sans jamais qu'un projet viable ne réussisse. Pourtant ce ne sont pas les tentatives qui manquèrent (3). Roch-Pamphile VALLEE publia son *Echo de la Session* du 13 novembre au 26 décembre 1871. Dans cet hebdomadaire, VALLEE résume les principaux discours et les interventions des députés. Puis, Alphonse DESJARDINS, le fondateur des Caisses populaires alors journaliste, publie les *Débats de la législature de la province de Québec* de 1879 à 1889. N. MALENFANT fut ensuite choisi par le gouvernement MERCIER pour continuer le travail de DESJARDINS pour l'année 1890. Enfin, Louis-Georges DESJARDINS, frère d'Alphonse et greffier de la Chambre, rédigea le texte des débats des sessions de 1892 et 1893. Puis tout s'arrête faute de fonds.

Ce n'est que vers 1970, alors que les débats de l'Assemblée législative sont officiellement publiés depuis sept ans, que l'historien Marcel HAMELIN, dans le cadre d'un doctorat sur les débuts du parlementarisme québécois s'inspire d'un travail similaire amorcé à Ottawa à l'occasion du centenaire de la Confédération. Il reconstitue les débats pour la période 1867 à 1878. En 1974, la division de la Reconstitution des débats rattachée à la Bibliothèque est créée avec le mandat de poursuivre le travail de monsieur HAMELIN et de publier les débats de 1893 à 1963. La tâche est colossale. L'équipe reconstitue les débats de 1893 à 1921. En 1986, dans la foulée de la rationalisation budgétaire des dépenses publiques, les autorités de l'Assemblée nationale décident d'interrompre le programme. Actuellement, les débats sont publiés jusqu'à 1906, la recherche est effectuée jusqu'au début des années 1920, des dossiers sont constitués jusqu'aux années 1930 (4). Il faut espérer qu'un jour, lorsque les ressources

financières de l'Assemblée nationale le permettront, le projet pourra reprendre. Les volumes publiés sont disponibles au service de distribution des documents parlementaires de l'Assemblée nationale. La division de la recherche de la Bibliothèque conserve les dossiers de la défunte Reconstitution des débats.

B. Les sources dépouillées

L'équipe de six historiens qui réalisait le compte rendu rétrospectif des débats utilisait deux types de sources: la documentation officielle et les reportages des courriéristes parlementaires publiés dans les journaux.

La documentation officielle est constituée de documents produits par le Parlement dans l'exercice de ses fonctions. Il y a d'abord le *Journal de l'Assemblée* qui regroupe les procès-verbaux. Il constitue le rapport officiel des délibérations de la Chambre. Le greffier y inscrit dans un style dépouillé et circonstancié, au fur et à mesure du déroulement de chaque séance, les résolutions adoptées, les votes, les motions (la motion la plus farfelue que j'ai vue est la suivante présentée par un député en 1898 et qui se lisait comme suit: "que cette Chambre regrette qu'il y ait encore quelques conservateurs parmi ses membres" (5), les interpellations (ce sont les questions orales de l'époque) et les principales étapes du travail législatif, mais sans jamais reproduire les débats qui ont eu lieu. Et cela, pour un chercheur, c'est très frustrant. On a souvent les mots: "Et un débat s'élevant ... Rien d'autre. Dans la compilation des débats, le procès-verbal sert de squelette autour duquel sont greffés les extraits de comptes rendus de journaux. Il détermine l'ordre chronologique des travaux parlementaires.

L'*Ordre de jour* appelé aussi feuilleton constitue le menu législatif. Il est préparé par le greffier et distribué à chaque député avant la séance. L'Orateur, aujourd'hui appelé le président, utilise l'ordre du jour pour annoncer les grandes étapes du travail parlementaire. Confronté aux procès-verbaux et aux chroniques journalistiques, il sert à vérifier le déroulement des travaux de la Chambre.

La principale source d'information pour retrouver les débats parlementaires est bien sûr constituée des chroniques parlementaires publiées dans la presse. La plupart des journaux québécois offrent à leurs lecteurs une chronique rédigée par un journaliste présent. Habituellement, une vingtaine de journalistes sont membres en règle de la Tribune de la presse. En 1902, faute de places, on est obligé de se limiter aux quotidiens et on refuse les demandes d'accréditation formulées par plusieurs jeunes gens de talent envoyés par des hebdomadaires "de la campagne" (6). De grands journalistes ont travaillé à la Tribune de la presse: les ALARIE, AUTHIER, BARNARD, FOURNIER, HEROUX, CARREL, DANSEREAU, DUPIRE, FABRE, POTVIN, etc.

Pour chaque séance entre cinquante et cent journaux ont été dépouillés systématiquement. Ce sont surtout les grands quotidiens de Montréal et de Québec, plusieurs hebdomadaires et quelques revues spécialisées. Les titres les plus importants sont: la *Minerve*, l'*Événement*, la *Presse*, le *Soleil*, l'*Action catholique*, le *Canada*, le *Devoir*, le *Herald*, le *Star*, la *Gazette* et le *Chronicle*.

Ces reportages sont d'inégale valeur. On peut l'expliquer d'abord par la nature du métier de journaliste tel que pratiqué à l'époque. Les journalistes de profession sont rares; dans certains cas leur compétence laisse à désirer. Trop souvent on fait appel à des hommes de parti plus enclins à louer et à flatter qu'à informer le public. D'ailleurs plusieurs hommes politiques possèdent leur propre journal. Je pourrais citer plusieurs exemples: Félix-Gabriel MARCHAND est propriétaire du *Canada français* de Saint-Jean, Godfroy LANGLOIS est directeur du *Canada*, Simon-Napoléon PARENT siège

au conseil d'administration du *Soleil*. La pratique du métier est difficile. La journée de travail est longue. Les séances se poursuivent souvent tard dans la nuit, les débats marathons sont fréquents. Ainsi en 1909, la *Presse* mentionne qu'Armand LAVERGNE, alors qu'il est passé minuit, fait venir de la bibliothèque tous les statuts se rapportant au projet étudié et en entreprend la monotone lecture (7). L'acoustique de la Chambre est mauvaise. La qualité des interventions laisse parfois à désirer. Le journaliste peut être poursuivi en justice et même emprisonné comme ce fut le cas pour Olivar ASSELIN en 1909. Il faut dire qu'il l'avait un peu cherché en gifflant, sur le parquet de la Chambre, le ministre des Travaux publics de l'époque, M. TASCHEREAU. Il y a aussi la menace du libelle. A titre d'exemple, rappelons la kyrielle de procès qui s'abattirent sur Olivar ASSELIN et Jules FOURNIER. Voilà quelques-unes des contraintes qui pèsent sur le chroniqueur parlementaire.

En dépit de tout cela, nous n'avons pas vraiment décelé de reportages vraiment tendancieux malgré les attaches politiques de nombreux journaux. Généralement, il n'y a pas de différences marquées entre les reportages. Quand il y en a, elles se retrouvent dans la longueur, dans la disposition des interventions et surtout dans les commentaires qui émaillent le compte rendu, mais qui n'apparaissent pas dans l'intervention reconstituée. Le plus bel exemple de cette partialité est sans doute le reportage d'Omer CHAPUT du *Soleil* qui résuma ainsi un discours de trois heures de Henri BOURASSA: "M. BOURASSA a parlé ensuite" (8). Plusieurs facteurs expliquent ce manque de parti-pris dans une presse qui est elle très partisane. Le fait que les journalistes travaillent en groupe à la Tribune de presse en est un. Ainsi, les journalistes s'échangent souvent leurs notes même s'ils travaillent pour des journaux de tendances politiques opposées.

C. La méthodologie employée

Chaque session a été confiée à un historien. Après avoir fait une rétrospective de la conjoncture, établi la liste des députés et la liste des membres du cabinet, le chercheur a d'abord réalisé une version préliminaire en dépouillant tous les quotidiens. A l'aide de la photocopie du procès-verbal de la Chambre et de celles des journaux, il essaie de reconstituer le plus fidèlement et le plus exhaustivement possible l'intervention du député. Il indique les références et note les contradictions.

L'ordre des intervenants est déterminé par la fréquence de l'ordre indiqué dans les journaux. L'ordre le plus souvent mentionné, dans la mesure où cet ordre est compatible avec celui du procès-verbal, est adopté.

Plus le contenu des chroniques parlementaires se ressemble d'un journal à l'autre, plus la fiabilité de ces reportages est grande. Il est cependant rare que les débats rapportés soient identiques même s'ils se ressemblent. Des critères très stricts doivent présider au choix des textes: discours rapportés à la première personne, discours publiés in extenso, affiliation politique du journal (un journal libéral privilégiera l'intervention d'un député libéral), lieu d'édition (un journal de Québec accordera une meilleure couverture à l'étude d'un projet de loi sur la charte de Québec), centre d'intérêt du journal: (*l'Action catholique*) s'intéressera davantage à un débat sur l'éducation, la langue, etc.

Dans de rares cas, l'agent de recherche est confronté à des versions contradictoires. La plupart du temps, la critique interne et externe du document, la connaissance de l'intervenant permettent de sélectionner la source la plus plausible. En cas de doute, les versions contradictoires sont rapportées.

Cette version préliminaire est complétée par tous les journaux publiés à l'époque. Le lecteur ne doit donc pas s'attendre à retrouver l'intervention d'un député dans un seul journal. Divers extraits puisés à plusieurs sources sont amalgamés à l'intérieur d'une même intervention. L'historien doit être fidèle au sens et à l'argumentation de chaque discours. Même les interruptions fantaisistes ou contraires au règlement et les remarques sur l'atmosphère du débat sont conservées. Ainsi à la séance du 19 décembre 1912, un chien passe sur le parquet de la Chambre au moment où M. PREVOST prend la parole (9). Seulement des corrections mineures qui se limitent à l'orthographe, à la ponctuation, au temps des verbes et à l'usage de la majuscule sont effectuées. La langue de l'époque avec ses canadianismes et ses anglicismes a été rigoureusement respectée. Nous avons conservé les expressions suivantes: le moteur du bill, orateur, il seconde, motion négative, merger (consortium), husting, boodler (concessionnaire), jobber, scopes (cinéma), entre autres.

Pour uniformiser le texte et éviter la confusion entre la langue du journal et celle de l'orateur, les passages anglais ont été traduits. La traductrice s'est efforcée de rendre l'esprit et même la lettre des débats à la lumière du contexte et des versions françaises moins complètes de l'intervention traduite.

Chaque session - et cela facilitera la tâche des généalogistes qui utiliseront les débats reconstitués - est replacée dans son contexte grâce à la publication d'introductions historiques et méthodologiques et d'une critique des sources utilisées. Deux index sont compilés: l'un par sujets; l'autre par participants. Le premier de ces index donne tous les sujets sur lesquels tel député est intervenu; l'autre fournit tous les thèmes abordés en Chambre ainsi qu'une liste des projets de loi avec leurs étapes.

D. Utilité des débats de l'Assemblée législative

À la suite de ce que je viens de vous décrire, vous êtes à même de saisir toute l'utilité des débats de l'Assemblée législative dans vos recherches généalogiques. De façon générale, ces débats sont le miroir d'une époque. Tous les grands débats qui ont secoué le Québec ont eu leur écho en Chambre que ce soit au niveau économique, social, culturel, etc. Pour connaître une époque, c'est une source sûre, originale et de première main qui vous épargnera de fastidieuses recherches dans les journaux. Elle aura le mérite d'être originale par rapport aux ouvrages des historiens qui ont souvent négligé cette source.

Plus concrètement, les généalogistes y trouveront plusieurs informations, surtout au niveau de la centaine de projets de loi privés présentés à chaque session sur les sujets suivants:

- changement de nom;
- modification de testaments;
- incorporation d'associations, villes ou villages;
- adoption ou modification de chartes d'entreprises;
- admission à une profession.

À ce sujet j'aimerais citer deux exemples de jeunes hommes promis à un bel avenir qui ont fait l'objet de telle loi: Henri BOURASSA et Ernest LAPOINTE. En 1899, la loi 62 Victoria, Chapitre 105 prévoyait que: "le barreau de la province de Québec est autorisé à admettre Henri BOURASSA au nombre de ses membres ... qu'après avoir fait et complété ... sa cléricature" (10). Monsieur BOURASSA ne fut jamais admis au barreau. Il faut croire que la bataille politique ne permit pas au fondateur du *Devoir* de répondre à cette exigence. Dans le cas d'Ernest LAPOINTE, le barreau est autorisé à l'admettre dans ses rangs sur présentation, entre autres, d'un

certificat de messieurs LANE et LEMIEUX:" attestant qu'il a suivi leur bureau pendant trois ans" (11). Plusieurs autres exemples pourraient être cités pour des admissions à la pratique du notariat ou de la médecine, etc. Les projets de loi privés touchent tous les sujets. Il y a même des projets de loi bidons comme celui de la "Montreal Fair Association of Canada" présenté à l'occasion de l'Affaire MOUSSEAU en 1914 alors qu'un député et deux conseillers législatifs furent mis sur table d'écoute et accusés d'avoir accepté un pot-de-vin pour favoriser l'adoption de ce projet de loi (12). L'étude de ces projets de loi privés fait l'objet de nombreux débats dans les commissions et donne lieu à la visite au Parlement de nombreuses délégations qui sont reçues par le premier ministre ou le ministre concerné.

A l'époque, il était courant de déposer en Chambre des pétitions sur divers sujets. Souvent les noms des principaux pétitionnaires apparaissent au procès-verbal. Les archives de l'Assemblée nationale et les Archives nationales renferment de telles pétitions. Je songe surtout aux pétitions des suffragettes en faveur de l'obtention du droit de vote au début du siècle.

La reconstitution des débats de l'Assemblée législative de 1867 à 1920 exigeait rigueur et patience, un travail de moine. Le projet est actuellement interrompu faute de fonds. Des demandes ont été formulées pour sa reprise. La décision appartient aux autorités de l'Assemblée nationale.

II. Le Répertoire des parlementaires québécois

Parallèlement à la Reconstitution des débats, la Bibliothèque de l'Assemblée nationale se lançait dans la publication d'un répertoire biographique des parlementaires québécois. Il y a huit ans, madame Francis CAISSIE, lors de la publication du *Répertoire des parlementaires*, venait s'adresser à vous (13). Permettez-moi de vous rappeler certaines données au sujet de cette publication.

A. Historique du projet

Ce répertoire s'inscrit dans la foulée des DESJARDINS, des TURCOTTE, des DROUIN et du *Canadian Parliamentary Guide*. Le modèle suivi lors de la confection du *Répertoire* a été le *Guide parlementaire historique de la province de Québec* publié en 1902 et rédigé par Joseph DESJARDINS. Le *Canadian Directory of Parliament* de J. Keith JOHNSON des Archives publiques du Canada a constitué le second modèle (14).

Vers 1975, une équipe de chercheurs de la Bibliothèque, reprenant les dossiers du Service de la référence accumulés au fil des ans et des demandes, est partie à la recherche d'informations interrogeant les parents et les descendants des anciens députés, parcourant les registres des baptêmes, mariages et sépultures, scrutant même les épitaphes de certains cimetières. Tous les renseignements recueillis ont été réunis dans l'ouvrage publié en 1980. Cet ouvrage n'est pas un dictionnaire biographique. Il n'établit pas de bilan ni ne résume la pensée politique d'un député. Nous sommes plutôt en présence "d'un inventaire méthodique des événements et des faits qui forment la trame de la carrière professionnelle et politique des députés" (15). Ce répertoire est formé de notices composées des éléments suivants: le signalement (nom, prénom, lieu et date de naissance, noms et profession des parents, le mariage), la carrière professionnelle, industrielle ou commerciale, politique et parlementaire à tous les paliers de gouvernement, la carrière universitaire, les honneurs, les associations dont il fait partie, le décès, les liens de parenté, etc. Le fait de ne mentionner que les étapes de la vie politique du député sans donner d'explications aboutit à des déséquilibres. Ainsi la biographie de monsieur DUPLESSIS qui fut député pendant 32

ans ne comporte que 58 lignes alors que celle de monsieur TASCHEREAU qui siègea pendant 36 ans en a 134 lignes. Monsieur LESAGE, a une biographie de 92 lignes pour 25 années de vie parlementaire.

B. Sources consultées

Les documents consultés sont fort divers. D'abord les brèves notes du *Canadian Parliamentary Guide*, les informations de recueils comme les *Who's Who*, les *Biographies canadiennes-françaises*, les ouvrages de Laurent-Olivier DAVID, de Pierre-Georges ROY, de John Charles DENT, de Henry James MORGAN, de Damase POTVIN et de Robert RUMILLY. A cela s'ajoutent les monographies de paroisse et les articles de journaux et notamment les rubriques nécrologiques, et enfin, des biographies sur les députés de Montréal, de Trois-Rivières et de trop rares biographies individuelles. Ces sources secondaires, dont on se contente trop souvent, furent complétées par des sources primaires comme les publications officielles et les documents d'archives. Dans le premier cas, ce sont les procès-verbaux, la *Gazette officielle*, les données du président général des élections et celles du conseil exécutif. Les secondes sont constituées des actes des registres civils, les fonds d'associations professionnelles, de sociétés historiques régionales. La reconstitution des débats a évidemment servi à la rédaction du répertoire.

C. Méthodologie retenue

La principal mérite du répertoire est de réunir des données dispersées dans les ouvrages biographiques, dans les documents officiels, dans le *Canadian Parliamentary Guide* et dans de nombreuses autres publications. La méthode de travail utilisée est la vérification systématique des dossiers des 1331 parlementaires recensés. La recherche s'est effectuée selon le scénario suivant. On a puisé d'abord aux sources les plus diverses comme les recueils biographiques, les monographies, les journaux. Cette masse de renseignements quelquefois contradictoires a été confrontée aux sources officielles et à certains fonds d'archives. On est entré en contact avec les parlementaires ou leurs descendants. Pour chaque parlementaire, une grille détaillée comportant des informations sur le niveau de scolarité, les liens de parenté et les étapes de sa carrière est remplie.

Pour ce qui est des parlementaires décédés, nous avons essayé de retracer les actes de baptême, de mariage et de décès. Les registres d'état civil des palais de justice ou des paroisses ainsi que le Registre de la population du ministère des Affaires sociales ont été dépouillés. Dans le cas des diplômes, les dates d'admission et d'exercice ont été systématiquement vérifiées auprès des organismes professionnels tels le barreau, le collège des médecins, etc. D'ailleurs ces vérifications sont mentionnées dans la bibliographie sommaire qui figure à la fin de chaque biographie. Pour ce qui est des charges publiques, les informations ont été recueillies auprès de sources officielles municipales, provinciales ou fédérales.

Afin de donner suite aux recherches effectuées lors de la préparation de ce répertoire, la division de la recherche continue la mise à jour je dirais quotidienne du répertoire. La publication qui est devant vous est le résultat de ces travaux. Elle sort à peine des presses de l'Assemblée nationale et sera sous peu mise en vente au Service de distribution des documents parlementaires de l'Assemblée nationale au coût de huit dollars. Depuis 1980, plus d'une centaine de parlementaires se sont ajoutés. Il ne se passe pas une journée sans qu'un député ou un ancien parlementaire soit l'objet d'une nomination quelconque. Il y a aussi les décès. De plus l'édition de 1980 a été réalisée avec les instruments de recherche de l'époque, de nouvelles sources nous ont permis d'ajouter des informations. Plusieurs chercheurs qui ont utilisé le répertoire nous ont

signalé les inévitables omissions ou erreurs qui se glissent dans la publication d'un tel ouvrage.

Dans l'avenir, l'ordinateur viendra faciliter notre tâche. Nous espérons informatiser ces renseignements en créant une base de données sur les parlementaires qui reprendrait l'essentiel des informations apparaissant sur les grilles: noms, date de naissance, niveau de scolarité, profession, charges publiques, date et lieu de décès, etc.

D. Utilité du répertoire

Bien que l'utilité du *Répertoire des parlementaires québécois* soit moins évidente pour les généalogistes - ce n'est pas tout le monde qui peut se glorifier d'avoir un parlementaire parmi ses ancêtres - il n'en constitue pas moins une source d'information fiable et facilement accessible. Ainsi, en ce qui a trait aux liens de parenté et aux liens professionnels, nous avons essayé d'en retracer le plus grand nombre possible. Je vous signale à titre d'exemples, les biographies de Louis-Alexandre TASCHEREAU et de Thomas CHAPAIS dont les ancêtres Gabriel-Elzéar TASCHEREAU et Amable DIONNE ont été élus députés pour la première fois respectivement en 1792 et 1830. Ces deux familles constituent de véritables "dynasties parlementaires".

L'utilisateur de cet instrument de travail constatera qu'une liste bibliographique figure à la fin de chaque biographie. Elle comporte la liste des sources, les collaborateurs consultés et une brève bibliographie. La mention collaborateur est souvent constituée de la participation du parlementaire, d'un de ses descendants ou d'une personne ressource.

De plus le *Répertoire* comporte une bibliographie intéressante ainsi que des appendices tels: élections, législatures, lieutenants-gouverneurs, premiers ministres, présidents de la Chambre et du Conseil, conseillers législatifs, et membres du Conseil exécutif. Nous sommes en train de faire la mise à jour de ces listes. Ce travail devrait faire l'objet d'une autre publication au cours de l'année.

Cet instrument de recherche fournit la réponse à une multitude de questions que se posent les politicologues, les sociologues, les parlementaires eux-mêmes, les historiens et très certainement les généalogistes. De quelle circonscription était tel ou tel député? A quelle date tel député fut-il ministre? Quels furent les députés de telle région, de telle ville? Quels étaient les associés de tel ou tel autre? Y a-t-il un lien de parenté entre tel ou tel député? etc.

Conclusion

Il n'y a de recherches originales et fiables que dans l'utilisation d'instruments réalisés à partir des sources primaires.

La reconstitution des débats qui couvre une soixantaine d'années de vie parlementaire offre une source inépuisable d'informations. A mon avis, elle devrait constituer une documentation de base à toute recherche historique. Modestement, pour y avoir oeuvré pendant plus de dix ans, m'inspirant des nombreuses critiques élogieuses dont elle a fait l'objet, je puis vous dire que sa fiabilité ne fait pas de doute. Par rapport aux confrères américains ou européens, le chercheur québécois est toujours défavorisé car il ne peut compter sur un compte rendu des débats parlementaires pour la période 1930 à 1963. L'Assemblée législative comme on l'appelait à l'époque a certainement été un lieu privilégié de discussions même s'il n'est pas le seul. Les débats reconstitués constituent un moyen de comprendre l'évolution de la société et de connaître la vie de

nos ancêtres. Le "salon de la race" a fait écho aux débats de la seule démocratie francophone en terre d'Amérique. Il faut espérer que sous une forme ou sous une autre ce projet soit repris.

Publié depuis 1980, les deux mille exemplaires de l'édition originale du *Répertoire des parlementaires* sont épuisés depuis longtemps. Cela montre son utilité. La Bibliothèque reçoit régulièrement des demandes à ce sujet. Dans l'avenir, dans la mesure où les ressources de la Bibliothèque le permettront, une nouvelle édition devrait paraître. L'utilisation de l'iconographie pourrait en constituer un aspect intéressant puisque nous disposons d'un grand nombre de photographies de parlementaires. Dans trois ou quatre ans, nous fêterons notre bicentenaire parlementaire, le moment serait bien choisi. Modestement, nous croyons que ce répertoire peut servir de modèle biographique.

La Bibliothèque de l'Assemblée nationale est fière de son héritage. Elle poursuivra dans la voie déjà tracée. Sans trahir sa mission première qui est de servir de support documentaire aux députés, elle continuera d'offrir aux chercheurs comme vous des instruments de recherche pour faire mieux connaître notre parlementarisme et notre histoire.

Notes et références

- (1) *L'Hôtel du Parlement, témoin de notre histoire*, Québec, Les Publications du Québec, 1986, p. 188.
- (2) Voir *Bulletin de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale*, vol. 7, no 2, juillet 1981, pp. 41-63.
- (3) Voir *Bulletin de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale*, vol. 6, nos 3-4, 1980, pp. 15-27 et vol. 7, no 2, juillet 1981, pp. 41-63. Voir aussi Jocelyn Saint-Pierre et Gaston Bernier, "La reconstitution des débats: aperçu de l'expérience québécoise." *Parliaments, Estates and Representation*, vol. 6, no 1, juin 1986, pp. 91-94.
- (4) Voir *Bulletin de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale*, vol. 16, no 3-4, janv. 1987, pp. 12-13.
- (5) *Débats de l'Assemblée législative, 1897-1898*, Québec, Assemblée nationale, 1980, p. 340.
- (6) *La Presse*, 19 février 1902, p. 5.
- (7) *La Presse*, 6 avril 1909, p. 1.
- (8) *Le Soleil*, 9 mars 1909, p. 1.
- (9) Voir *Débats de l'Assemblée législative*, manuscrit, séance du 19 décembre 1912, p. 27.
- (10) Voir *Les Statuts de la province de Québec*, Québec, Imprimeur de la reine, 1899, 62 Victoria, Chapitre 105, pp. 690-691.
- (11) *Ibid*, 1898, 61 Victoria, Chapitre 97, p. 295.
- (12) Voir les débats manuscrits de la session de 1913-1914 sur le bill no 158.
- (13) Voir *L'Appel*, 24 septembre 1980, p. 5.
- (14) Les informations qui suivent sont tirées de l'introduction du *Répertoire des parlementaires québécois, 1867-1978*, Québec, Bibliothèque de la législature, 1980, pp. IX-XI et *Bulletin de la Bibliothèque de la Législature*, vol. 10, no 1, juillet 1980, vol. 10, no 1, pp. 5-11.
- (15) Voir l'introduction du *Répertoire des parlementaires québécois 1867-1978*, Québec, Bibliothèque de la Législature, Service de documentation politique, 1980, p. IX.

* * * * *

LETARDIF ET TARDIF DE FRANCE

PAR LE MINITEL

par H.P. Tardif

Pour peu que l'on soit intéressé à la généalogie de sa famille, une question se pose toujours: De quel(s) pays ou région(s) viennent les ancêtres et où se trouvent aujourd'hui ces cousins lointains descendant de la même souche?

Dans le but d'examiner cette question de façon générale, sans faire de démarches formelles, l'une des choses évidentes à faire est de consulter les bottins téléphoniques de chaque ville du pays ou de la région concernée mais ceci peut être assez long et demander beaucoup de patience. En fait, c'est ce que j'avais commencé à faire sans jamais terminer. Heureusement, entre-temps les Français ont développé le Minitel et intégré tous leurs abonnés du téléphone dans ce système informatisé.

Le Minitel consiste en un terminal à écran équipé d'un clavier, branché sur une ligne téléphonique qui permet l'accès à de multiples services ou banques de données. Il s'agit de composer le numéro d'appel du service désiré et la page d'accueil du service qui donne les instructions nécessaires à la consultation apparaît alors à l'écran. Plus de 2 335 services différents sont disponibles allant du sport aux ventes aux enchères publiques, y compris les plus importants pour nous, un service d'annuaire téléphonique électronique qui couvre toute la France et un service de renseignements généalogiques. De sorte qu'avec la banque de données appropriée et le programme nécessaire, et en consultant chaque département, on peut très rapidement obtenir, parmi tous les abonnés du téléphone en France, une liste de ceux qui portent un nom de famille particulier.

A l'aide d'un ami canadien à Paris, cette procédure fut suivie et l'annuaire électronique fut consulté pour les familles LETARDIF et TARDIF. Dans toute la France, seulement huit abonnés du téléphone du nom de LETARDIF furent identifiés, dont six du même département de la Manche. Par contre, dans le cas des TARDIF, près de 1 300 abonnés furent trouvés dans cette recherche informatique dans plus de 750 localités sur tout le territoire français. Le tableau 1 donne leur distribution par département. On peut y observer qu'à l'intérieur de ces départements on retrouve les TARDIF dans un très grand nombre de villes, villages ou autres localités (environ 750), mais en général, en très petit nombre de un, deux et jusqu'à cinq par endroit, excepté dans les villes mentionnées au tableau 2 qui sont les seuls endroits où on les rencontre au nombre de six et plus.

En partant de ces chiffres, l'on peut faire une estimation approximative du nombre de LETARDIF et TARDIF en France en assumant un certain rapport entre le nombre d'individus abonnés au service téléphonique et le nombre d'individus total.

En examinant de plus près ces résultats avec la carte départementale, il devient évident qu'il existe quelques régions assez étendues où le nombre des TARDIF est relativement élevé. La principale a comme centre le département de l'Ille-et-Vilaine et comprend les autres départements de Seine-Maritime. Calvados, Manche, Côtes-du-Nord, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Mayenne, c'est-à-dire une partie de la Bretagne et de la Normandie. Une deuxième région, petite, mais où les TARDIF sont assez nombreux, comprend principalement le département de Puy-de-Dôme, c'est-à-dire une partie de l'Auvergne. Une troisième région comprend les départements du Loiret et du Cher (avec les villes d'Orléans et de Bourges). Finalement, la région de Paris avec les trois départements qui l'entourent, c'est-à-dire le Hauts-de-Seine, le Val-de-

Marne et le Seine-St-Denis et les départements suburbains, l'Essone, Yvelines et Val-d'Oise, comprend naturellement un très grand nombre de TARDIF. Mais, par contre, dans de très grandes étendues de la France, dans le sud-ouest, le sud et l'est, on ne retrouve aucun TARDIF excepté dans certaines grandes villes comme Nice et Marseille.

On peut donc conclure que le Minitel, ou son équivalent dans d'autres pays, avec sa banque de données du bottin téléphonique, est un outil très rapide, pratique et puissant pour déterminer le nombre et la distribution d'individus d'un patronyme spécifique dans une région ou un pays donné.

Tableau 1

Abonnés Tardif au téléphone

Département	Nombre d'abonnés	Nombre de localités	Département	Nombre d'abonnés	Nombre de localités
35-Ille-et-Vilaine	140	55	16-Charente	7	5
63-Puy-de-Dôme	99	49	03-Allier	6	6
45-Loiret	83	41	17-Charente-Maritime	6	6
50-Manche	80	46	59-Nord	6	4
49-Maine-et-Loire	62	33	21-Côte-d'Or	5	5
76-Seine-Maritime	57	21	30-Gard	5	3
75-Paris	46	1	31-Haute-Garonne	5	3
44-Loire-Atlantique	45	19	54-Meurthe-et-Moselle	5	4
14-Calvados	41	29	80-Somme	5	4
53-Mayenne	36	18	89-Yonne	5	3
72-Sarthe	33	18	08-Ardenes	4	2
91-Essonne	24	16	19-Carrèze	4	4
92-Hauts-de-Seine	23	14	23-Creuse	4	3
18-Cher	22	13	26-Drome	4	3
78-Yvelines	22	19	29-Finistère	4	3
60-Oise	21	17	34-Hérault	4	3
94-Val-de-Marne	21	18	36-Indre	4	4
13-Bouches-du-Rhône	20	11	42-Loire	4	3
93-Seine-Saint-Denis	20	12	47-Lot-et-Garonne	4	3
06-Alpes-Maritimes	19	11	64-Pyrénées-Atlantiques	4	4
37-Indre-et-Loire	19	9	67-Bas-Rhin	4	3
22-Côtes-du-Nord	18	12	86-Vienne	4	4
62-Pas-de-Calais	18	10	02-Aisne	3	3
95-Val-d'Oise	18	14	43-Haute-Loire	3	3
38-Isère	15	12	66-Pyrénées-Orientales	3	3
69-Rhône	15	10	05-Hautes-Alpes	2	2
27-Eure	14	14	07-Ardèche	2	2
77-Seine-et-Marne	14	12	11-Aude	2	2
15-Cantal	13	10	32-Gers	2	2
33-Gironde	12	10	40-Landes	2	2
41-Loir-et-Cher	11	11	57-Moselle	2	2
56-Morbihan	10	8	58-Nièvre	2	2
61-Orne	8	6	68-Haut-Rhin	2	2
28-Eure-et-Loir	8	6	73-Savoie	2	2
83-Var	8	6	74-Haute-Savoie	2	2
87-Haute-Vienne	8	5	81-Tarn	2	1
85-Vendée	7	7	01-Ain	1	1
79-Deux-Sèvres	7	6	04-Alpes-de-H.-Provence	1	1

24-Dordogne	1	1	12-Aveyron	0	0
39-Jura	1	1	20-Corse	0	0
46-Lot	1	1	25-Doubs	0	0
51-Marne	1	1	48-Lozère	0	0
52-Haute-Marne	1	1	55-Meuse	0	0
65-Hautes-Pyrénées	1	1	70-Haute-Saône	0	0
82-Tarn-et-Garonne	1	1	71-Saône-et-Loire	0	0
84-Vaucluse	1	1	88-Vosges	0	0
09-Ariège	0	0	90-Territoire de Belfort	0	0
10-Aube	0	0			

Total du nombre d'abonnés: 1281

Total du nombre de localités: 751

Tableau 2

Localités ayant six abonnés Tardif ou plus

Dép.	Ville	N. d'abonnés	Dép.	Ville	N. d'abonnés
75	Paris	46	06	Nice	8
35	Rennes	28	18	Bourges	8
76	Le Havre	22	45	Lorris	7
63	Clermont-Ferrand	19	63	Jozerand	7
44	Nantes	13	76	Rouen	7
49	Angers	12	14	Caen	6
72	Le Mans	12	22	Bourseul	6
45	Orléans	12	35	Vitré	6
13	Marseille	10	45	Fleury-les-Aubrais	6
37	Tours	10	50	Saint-Lô	6
35	Guignen	9	62	Harnes	6
53	Laval	9	93	Bondy	6

* * * * *

LES DESCENDANTS DE JACQUES DUBOIS INC.

Les descendants de Jacques DUBOIS (1640-1675) possèdent maintenant leur association de familles sous l'appellation Les Descendants de Jacques Dubois inc.

Arrivé au pays en 1664, Jacques est d'abord domestique engagé durant 36 mois chez Louis SEDILOT à Québec. Puis, le 18 octobre 1667, il épouse Catherine VIEILLOT en l'église Notre-Dame de Québec. Le couple s'installe à Saint-Paul (Saint-Laurent) de l'île d'Orléans où naîtront ses cinq enfants. Deux des fils DUBOIS assurèrent la continuité: François dont les descendants s'établirent sur la rive sud de Québec, et Clément dont la descendance se retrouve aujourd'hui dans les régions de Nicolet, Trois-Rivières et Montréal.

L'un des principaux projets de l'association est d'organiser un rassemblement à l'île d'Orléans à l'été de 1989. Les personnes qui désirent devenir membres de l'Association ou obtenir des renseignements au sujet du rassemblement peuvent s'adresser à: Les Descendants de Jacques Dubois inc., C.P. 6700, Sillery, QC, G1T 2W2.

* * * * *

MARIE-ANNE CLAVEAU

VICTIME DE LA REVOLUTION FRANCAISE

par André Beauchesne

Deux frères originaires de Marans (Poitou), Jean et Pierre CLAVEAU, fils d'Eustache et de Catherine BONNET, sont venus en Nouvelle-France vers la fin du régime français; le premier, qui était tailleur, s'est établi dans la région de Québec; le second, un soldat, était cantonné à Montréal. Tous deux épousèrent des filles du pays et eurent plusieurs enfants. Après la conquête, on perd la trace de certains membres de ces familles. Il appert donc qu'ils sont retournés en France. Ce retour dans la mère patrie est confirmé en quelque sorte par des renseignements que vient de nous communiquer madame Alice BALLANGER, de La Rochelle, qui nous demande de retracer les origines de Marie-Anne et Marie-Françoise CLAVEAU, deux "soeurs" nées au Québec et décédées à Marans à un âge avancé.

Vérification faite, nous constatons qu'il s'agit plutôt de deux cousines. Marie-Anne, fille de Pierre CLAVEAU dit LALANCETTE, soldat de la compagnie de Linctot, et de Marie-Louise PARENT (André et Marie-Louise BRASSARD), fut baptisée à Montréal le 3 mars 1748. Ses parents s'étaient épousés au même endroit le 8 janvier 1746. Quant à Marie-Françoise, baptisée à Québec le 14 juillet 1746, elle était issue de Jean CLAVEAU et de Marie-Louise DOYON (Thomas et Angélique RENAUD), mariés en cette ville le 26 novembre 1736.

Ultérieurement, Marie-Françoise épousa Julien CHARTIER, mais il semble que Marie-Anne soit demeurée célibataire, se consacrant entièrement aux oeuvres de charité. Lors de la Révolution française, celle-ci fut jugée et condamnée à être déportée à Cayenne. Un siècle plus tard, sa tombe fut découverte dans le cimetière de Marans. On pouvait y lire l'inscription suivante:

CI-GIT

Le corps de Marie-Anne Clavaud
Née au Canada, en 1745,
Dame de charité
Mère des Pauvres, Consolatrice des Affligés,
Modèle de Vertus
Décédée le 4 janvier 1823.
Priez pour le repos de son âme!

Après cette découverte, les Marandais vouèrent spontanément une grande admiration pour cette victime de la Révolution, tant et si bien que beaucoup d'entre eux se mirent à morceler le monument, emportant des reliques "à titre de pieux souvenir".

Une histoire de Marans, dont madame BALLANGER nous a transmis des extraits, fait en ces termes le récit des souffrances de Marie-Anne, en avril 1793:

"C'est ici le moment de rappeler un épisode bien triste de ces temps de calamité (la Révolution française). Les révolutionnaires, tout en proclamant la liberté des cultes, persécutaient quiconque se permettait de penser autrement qu'eux. A Marans, un mât avait été planté sur la petite place des Capucins, aujourd'hui place de la Mairie, et décoré du nom d'Arbre de la Liberté. C'était autour de cet arbre que venait se danser la Carmagnole.

"Un jour, *les libéraux* décidèrent d'aller chercher tous les dissidents, tous ceux qu'on désignait comme aristocrates (et on appelait ainsi toutes les personnes qui ne voulaient pas approuver les abus qui se commettaient journellement et qu'on décorait des noms des plus sacrés), surtout ceux qui étaient réputés conserver leurs anciennes idées religieuses et de les contraindre à venir prendre part aux fêtes. Concevoir ce projet et le mettre à exécution fut pour ces exaltés l'affaire d'un instant. On se porta au domicile des personnes suspectes; on les entraîna avec violence sur la place, et là, après avoir dansé autour de l'Arbre de la Liberté, on les força à l'embrasser et à crier: *Vive la Liberté!* Singulière aberration de l'esprit humain! C'est en exerçant l'acte le plus tyrannique, c'est en faisant violence aux sentiments les plus sacrés de l'homme, ceux de l'intime conviction de son cœur, qu'on le forçait à rendre hommage à cette liberté, dont on faisait un si étrange abus à son égard!"

"Les malheureuses victimes de ces excès n'enduraient pas toutes avec la même patience les violences auxquelles elles étaient en butte. L'une d'elles, femme honnête et respectable, Mme HERAUD, eut la douleur de subir le traitement le plus extravagant. Les fouetteuses n'étaient pas toutes à Paris. Mais une scène plus douloureuse se passa ensuite: une jeune fille, Marie-Anne CLAUD, que ses vertus rendaient chère à presque toute la population, fut amenée à son tour devant l'Arbre de la Liberté et sommée de l'embrasser et de crier: *Vive la République!* La vue des mégères qui l'entourent, les menaces dont elle est l'objet exaltent son imagination; imbue des sentiments religieux les plus prononcés, elle voit dans l'acte qu'on lui propose un abandon de sa foi; elle recule devant l'idée de commettre ce qu'elle croit un acte coupable aux yeux de Dieu; d'un autre côté, elle sait qu'elle court les plus grands dangers si elle résiste. Qu'importe! elle aura fait son devoir et elle aura la palme du martyr. Cette idée la soutient, elle refuse de se plier aux exigences de ses bourreaux et, tandis que ceux-ci lui frappent la tête sur l'Arbre de la Liberté, elle s'écrie: *Vive le Roi des Cieux!*"

"Cette exclamation est à peine prononcée, que des clameurs violentes s'élèvent du sein de cette foule en délire. On répète partout que la fille CLAVEAU a crié: *Vive le Roi!* On demande à grands cris la mort de cette aristocrate. Un meurtre allait être commis si quelques personnes, pour soustraire cette malheureuse aux premiers effets de la fureur populaire, ne s'étaient emparées d'elle pour la conduire chez le juge de paix. JONON, qui était alors investi de ces difficiles fonctions, demeurait dans la maison reconstruite plus tard par l'ancien notaire GAUDINEAU, rue des Maîtresses (actuellement rue Ernest BONNEAU). Il comprit tout d'abord le danger que courait Marie-Anne CLAVEAU; le seul moyen de la sauver était de gagner du temps, car une foule nombreuse assiégeait la porte et voulait pénétrer chez lui pour faire justice de l'attentat dont elle s'était rendue coupable. Un de ces énergumènes, le cordonnier G..... aiguillait, sur le seuil d'une porte, un sabre dont il était armé, pour lui couper la tête, et une femme tendait déjà son tablier pour la recevoir. C'était la femme B....., l'une des fouetteuses de Mme HERAUD."

"JONON, doué d'une mâle énergie, s'opposait de tous ses efforts à l'envahissement de son domicile. Employant tour à tour les exhortations et les menaces, il contenait l'effervescence du peuple, qui avait entraîné quelques soldats du 3e bataillon de la Charente-Inférieure, en garnison à Marans."

"Depuis quatre heures du soir jusqu'à onze heures, aidé de quelques notables habitants, entre autres ROLLAND, PANNETIER et TOUTANT, qui s'étaient associés à ses efforts, il lutta contre la foule ameutée; mais leurs efforts auraient été vains si l'on n'avait eu l'idée de faire intervenir un des officiers du bataillon. Celui-ci, monté sur une fenêtre, harangua la populace; il chercha à lui persuader que la fille CLAUD ne pouvait échapper au châtement qui l'attendait, mais qu'il fallait laisser ce soin à la

justice impartiale du pays, et qu'il n'y aurait que honte pour Marans si ses murs étaient ensanglantés par un meurtre. Au même instant on apprenait que deux représentants du peuple venaient d'arriver à Marans et étaient descendus chez RIVET: c'étaient BERNARD (de Saintes) et GUIMBERTEAU (de la Charente). TOUTANT se hâta de se rendre auprès d'eux pour les solliciter de venir avec lui là où l'émeute rugissait, et d'interposer leur puissante influence pour empêcher la malheureuse d'être assassinée."

"La démarche de TOUTANT était téméraire, car, aux yeux de ces hommes, qui avaient voté la mort de Louis XVI, crier: *Vive le Roi!* était un crime irrémissible et qui ne pouvait être expié que par la mort du coupable. Cependant, BERNARD et GUIMBERTEAU se rendirent chez JONON. Là, quelques supplications qu'on leur adressât, ils se bornèrent à contempler froidement la scène qui se passait, sans chercher à arrêter par quelques paroles la fureur des émeutiers. Qu'était-ce, en effet, que le péril d'une aristocrate pour ces hommes de fer, habitués aux grandes péripéties de la Révolution et qui assistaient journellement aux sanglantes exécutions de Paris?"

"Enfin, la lassitude, s'emparant du peuple, on put saisir un instant pour conduire la fille CLAUD à la prison; une forte garde fut improvisée pour la préserver des furieux, qui voulaient en briser les portes. Transférée ensuite à Rochefort, elle fut condamnée à la déportation et subit une partie de sa peine à Brouage, puis à Lorient, d'où elle devait être transportée à Cayenne. Les souffrances qu'elle endura furent horribles, et la gangrène, dont elle fut atteinte dans les cachots où on l'avait jetée, la mit à deux doigts de la mort. Les événements de Thermidor lui procurèrent enfin la liberté; elle fut rendue à ses amis et aux nombreux admirateurs de sa vertu et de son courage.

"Ainsi, par la fermeté des magistrats, Marans resta pur du sang innocent. Cette scène se passait au mois d'avril 1793. L'officier qui se conduisit d'une manière si énergique était le capitaine BRILLOUIN qui, après de longs et honorables services, fut retraité, le 1er juin 1844, comme receveur principal des contributions indirectes à Saint-Jean-d'Angély. Il n'avait alors que 22 ans. Le certificat qui lui a été donné par le conseil d'administration du 25e régiment d'infanterie légère, dont fit ensuite partie le bataillon de la Charente-Inférieure, dit qu'il prit la fille CLAUD sous le bras et traversa, pour arriver à la prison, la foule dont la fureur fut paralysée par cet acte de courage et de fermeté."

Pour terminer ce récit, nous reproduisons les actes de décès de Marie-Anne et Françoise CLAVEAU, dont madame BALLANGER nous a également expédié une copie de l'original, extrait des registres de Marans.

Acte de décès de Marie-Anne Claveau

Décès de Clavaud Marie anne agée de 81 ans. L'an mil-huit-cent Vingt-trois le cinq du mois de Janvier sur les onze heures du Matin pardevant Nous Pierre-Louis-Rolland le Jeune Maire et Officier de l'Etat-civil de la commune de Marans canton de Marans département de la Charente-Intérieure, sont comparus Portehault Jean Etienne, Tonnelier âgé de quarante trois ans, demeurant à Marans qui a dit être neveu de la défunte; et Bichon, Jean François Menuisier âgé de soixante quinze ans, demeurant à Marans qui a dit être ami de la défunte, lesquels ont déclaré que Clavaud, Marie anne est décédée de hier à Marans, Sur les Trois heures du Soir dans Sa Maison Sise Rue du Grand chemin d'Aligre âgée de quatre Vingt un ans, née à Québec en Canada 1742 de son vivant fille de feu Clavaud Jean et de feu Doizion

(Doyon) Louise et ont, les déclarans, Signé avec nous le present acte, après qu'il leur en a été fait lecture.

Signé: Portehault, Honnetier, J. Bichon Lainé, Rolland Lejeune

Acte de décès de Françoise Claveau

Décès de Claveau françoise âgée de 90 ans. L'An mil huit cent vingt-neuf le 14 du mois de février sur les dix heures du matin pardevant Nous pierre paul benjamin fournier Dubreuil jeune adjoint au Maire et Officier de l'Etat-civil de la commune de Marans, canton de Marans département de la Charente-Intérieure, sont comparus Portehault jean etienne âgé de quarante huit ans, demeurant à Marans profession de tonnelier qui a dit être gendre de la défunte, et Micon jean âgé de soixante cinq ans, demeurant à Marans profession de M^e de grains qui a dit être ami de la défunte; lesquels ont déclaré que Claveau françoise est décédée dans cette commune, le dit jour à quatre heures du matin, dans Sa maison, située rue du grand chemin âgée de quatre vingt dix ans, 1739, née à Montreal Canada de son vivant veuve de Chartier julien demeurant à Marans fille de claveau jean décédé et dedécédée et ont, les déclarans, signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture.

Signé: Portehault Micon Jean Fournier Dubreuil

Sources

Lettre de madame Alice BALLANGER, de la Rochelle.

B.G. *Histoire de Marans*, pp. 28-31.

Registres de Marans, années 1823 (no 4) et 1829 (no 23).

Jugement du Tribunal criminel du Département de la Charente Inférieure, La Rochelle, Imprimerie Vincent Cappon (1793).

TANGUAY, Cyprien: *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*.

DEQUIN, Gabriel: *Dictionnaire des Canadiens français*.

* * * * *

SUCCESS DU COURS DE GENEALOGIE

Le 23 avril dernier, 26 membres se sont initiés à la recherche généalogique. Au cours de l'avant-midi, Monsieur Michel LANGLOIS leur a fait connaître les sources généalogiques et les méthodes de recherche. Ils y ont découvert la richesse des instruments de recherche: répertoires, dictionnaires généalogiques, registres d'état civil, greffes de notaires, terriers, fonds d'archives, etc. Ils y ont aussi appris à éviter certains pièges qui guettent le néophyte, notamment celui de ne pas noter les instruments consultés. Combien de fois cet oubli n'a-t-il pas conduit les chercheurs à reprendre inutilement la même démarche! Durant l'après-midi, ils ont pu profiter des ressources de la bibliothèque de la Société pour mettre à l'épreuve les connaissances nouvellement acquises. A cette occasion, Soeur Rose-Aimée FOURNIER, ainsi que Messieurs Georges CRETE et René DOUCET ont prêté main-forte à Monsieur LANGLOIS pour répondre aux nombreuses questions des participants. Le grand intérêt qu'ils ont manifesté est venu confirmer la pertinence de cette initiative.

* * * * *

REGARD SUR LES REVUES

par Lucien Laurin

Bulletin de liaison du Centre généalogique de Champagne - No 38, 1er trimestre 1988.

Les enfants de Didier DHEU et Jeanne LAURENT.

Au bague - Jean-Baptiste SAUVAGEOT.

Des dispenses pour mariage sous l'Ancien Régime ou Comment calcule-t-on les degrés de parenté?

Saguenayensia - Vol. 30, no 1, janvier-mars 1988.

Le développement du système scolaire au Saguenay-Lac-Saint-Jean depuis 150 ans.

Nord Généalogie - Flandres, Hainault, Artois - No 90, 1988/1.

Etat des dépouillements de registres paroissiaux et d'état civil du nord.

Censes et censiers de la région, avant 1789.

Contribution à la généalogie de la famille CASTEL.

Ascendance de Raymond SELIER.

Table alphabétique des mariages de la municipalité cantonale de Marchiennes.

Mariages des personnes de la ville de Lille et de ses environs à Leiden.

Ascendance FREMAUX-OLIVIER.

Ascendance Simone BRICOUT / Paul ALLARD.

Bourgeois de Lille: Les BARAT(TE).

The British Columbia Genealogist - Vol. 17, no 1 - March 1988.

Twenty Ways to Avoid Grief when Researching

Mémoires de la Société généalogique canadienne-française - Vol. 39, no 1 - Printemps 1988.

Origine de la famille GAUDETTE de la vallée du Richelieu.

Le retour miraculeux d'Anne BAILLARGEON.

DESGENS ... sans histoire (Vincent JEAN).

Notule généalogique 4- La tragédie archivistique

5- Origines de François COURCELLES dit CHEVALIER.

**Connecticut Maple Leaf - French-Canadian Genealogical Society of Connecticut Inc.-
Vol. 3, no 2 - Winter 1987**

Introduction to the HEBERT Acadian Collection.

Jean VEILLET, Huguenot.

The COURCHESNE Filiation - BRISSETTE dit COURCHESNE/ROY Filiation.

Removals - 1900 Hartford, Connecticut, City Directory.

Early Franco Births & Marriages in Woodstock, CT.

Case of the Missing RIOU Family Member.

Généalogie de Norbert J. RIOUX.

Napoléon LAFRANCE, North Dakota Pioneer.

Family Histories: The COURNOYER, LATRAVERSE, MILLET/MILLIER; NOEL as a Family Name; the CORMIER Family; the PHANEUF Family.

* * * * *

L'EVENEMENT DE 1888

Recherche: Jacques Saintonge

Centenaires Acadiens

Nous lisons dans l'Evangéline:

"C'est par inadvertance que nous ne vous avons pas fait part de la nouvelle de la mort de la plus vieille personne d'origine acadienne dans cette province, arrivée aux Concessions, comté du Digby, il y a déjà un mois. Cette personne, Mme Dominique MELANCON, était vieille de 102 ans, 6 mois et 6 jours. A l'âge heureux de 101 ans, cette bonne vieille assista un de ses arrière petits-fils à la meule où il aiguissait une hache. Le jour des funérailles de Mme MELANCON était remarquable par le fait qu'on enterrait dans le même cimetière une vieille femme, une personne de l'âge mûr et un enfant.

"M. Jean BOUCHE, le plus vieil habitant du Cap-Breton, est mort le 22 avril, à sa résidence au Petit de Grat, à l'âge patriarcal de 101 ans." (4 mai 1888)

Terrible accident

Un terrible accident est arrivé ce matin dans la cour intérieure du Palais législatif. On travaille en ce moment au quatrième étage du corps de la bâtisse du côté nord, et l'on montait à l'aide d'un treuil une pièce de bois. Lorsque celle-ci a été rendue à une certaine hauteur, le câble s'est rompu et elle est tombée sur la tête d'un des ouvriers qui commettait l'imprudance de se tenir au-dessous.

Le malheureux qui est un jeune homme du nom de HUTCHISON, habitant 306 rue Champlain, a eu le crâne fracassé et s'est affaissé sans connaissance sur le sol, perdant son sang par une horrible blessure. On s'est empressé autour de lui et le sergent d'armes de l'Assemblée législative, le Dr. LAROCQUE, ainsi que le Dr. Rémi RINFRET, ont été mandés auprès de lui. Le Dr. LEMIEUX père est aussi arrivé en toute hâte et il a été résolu de transporter de suite le blessé sur un brancard à l'Hôtel Dieu, où il a été admis d'urgence. Le malheureux n'avait pas encore repris ses sens cet après-midi et l'on ne conserve aucun espoir de la sauver. Il est célibataire et le seul soutien de sa mère et de sa soeur. (14 avril 1888)

Un camp à Trois-Rivières

Le colonel LAMONTAGNE, député-adjutant-général du district No 6, a reçu du ministère de la milice, instruction de se rendre immédiatement à Trois-Rivières pour s'y entendre avec les autorités municipales au sujet d'un site pour le camp militaire qui y sera placé le 26 juin prochain. Les bataillons qui camperont à Trois-Rivières seront: le 80ième de Nicolet, le 83ième de Joliette, le 84ième de Saint-Hyacinthe, le 8ième de Laprairie et le 86ième de Trois-Rivières. Le colonel LAMONTAGNE est parti hier soir de Montréal pour Trois-Rivières. (5 mai 1888)

Nouvelle librairie

Nous annonçons avec plaisir que MM. FORGUES & WISEMAN ont ouvert au No 134 rue St-Joseph, St-Roch, une nouvelle librairie. Ces hommes sont si entreprenants et ils ont en main un assortiment si complet et si considérable qu'ils ne tarderont pas à prendre une place marquée dans le commerce. (5 mai 1888)

On trouvera, à cet établissement, fourrures de fabriques, apprêts pour fleurs, tous les classiques en usage dans les écoles, etc. Pour autres détails, nous référons nos lecteurs à l'annonce publiée dans une autre colonne. Nous souhaitons que MM. FORGUES & WISEMAN tout le succès que mérite leur esprit d'entreprise.

L'annonce ajoute "tous les classiques des frères des écoles chrétiennes et généralement tous les classiques en usage dans les écoles, etc. Presse-à-copier, articles de bureau, etc. Spécialités de bouquets d'église et d'apprêts à fleurs." (7 mai 1888)

Terrible accident

Un bien triste accident vient d'avoir lieu à Ste-Anne de la Pérade. Mme LAGANIERE descendait un escalier avec une lampe, lorsqu'elle trébucha et le pétrole se répandit sur ses habits et prit feu. En un instant la malheureuse ne fut plus qu'un brasier. La servante, avec qui elle était seule à la maison, eut peur et courut chez les voisins pour demander du secours. Durant ces quelques minutes Mme LAGANIERE souffrait horriblement, ses chairs étant à moitié consumées. Enfin le secours arriva et on éteignit les flammes. La victime de ce triste malheur est dans un état désespéré. (12 mai 1888)

Nous avons rapporté l'autre jour que Mme LAGANIERE, de Ste-Anne de la Pérade, était tombée en bas d'un escalier avec une lampe et qu'elle avait été grièvement brûlée. Cette malheureuse est morte depuis, après avoir enduré d'horribles souffrances. (26 mai 1888)

Morte en prison

Vendredi est décédée à la prison madame Victor DUMAIS, veuve de M. Antoine PARADIS. La défunte était âgée de 73 ans et était en prison depuis une couple d'années. Elle avait été envoyée là à cause des infirmités dont elle souffrait. La défunte était paralysée et était devenue complètement aveugle depuis qu'elle avait été internée en prison. Samedi le coroner, tel que le veut la loi, a tenu une enquête et un verdict de mort de paralysie a été rendu. (4 juin 1888)

Mort d'un vétéran

Les vétérans de nos grandes luttes disparaissent les uns après les autres et bientôt il ne restera plus que leur ineffaçable souvenir. Dimanche dernier, M. Alexis POULIN, de St. Victor de Tring, quittait cette vie à l'âge de 95 ans. Il avait pris part à la bataille de Châteauguay. (13 juin 1888)

Pénible accident

La population de St. Sauveur a éprouvé hier une douloureuse impression, en apprenant qu'un de ses plus estimables concitoyens avait été victime d'un accident qui lui avait coûté la vie. M. David GOSSELIN, menuisier et entrepreneur de clochers domicilié au No 51 rue Victoria, travaillait à une église dans le comté de Lotbinière avec plusieurs ouvriers au nombre desquels était son fils. Un madrier échappé à celui-ci serait tombé d'une certaine hauteur sur la tête de M. GOSSELIN, lui défonçant le crâne. La mort a été presque instantanée. Le corps de la malheureuse victime est arrivé hier matin à Québec. Il est difficile de se faire une idée de la désolation de la famille. (9 juillet 1888)

* * * * *

SERVICE D'ENTRAIDE

par André Beauchesne

QUESTIONS

- 1281 Date, lieu du mariage et parents d'Edouard MATHIEU et Adéline CAMERON, apparemment vers 1889 région de Montréal. (Gisèle Vézina 1807)
- 1282 Date, lieu du mariage et parents de William VIGNEAULT et Vitaline CARBONNEAU. Deux enfants: Wenceslas épouse Albertine DROLET (Albert et Julie COTE) à Saint-Sauveur de Québec le 16 mai 1898; Arthur épouse Rosalie VIGNEAULT (Henri et Julienne POIRIER) à Saint-Théophile de Beauce le 25 avril 1905. (Thérèse Côté 1783)
- 1283 Date, lieu du mariage et parents de Joseph GUENARD et Marguerite MORIN, possiblement à Loretteville. Leur fils Joseph épouse Angèle PICHET à Charlesbourg le 22 novembre 1842. (Wilfrid Cyr 0734)
- 1284 Date et lieu de naissance de Joseph MORIN (Denis et Madeleine BOULET-BOULAY mariés par ct MICHON le 20 novembre 1718). Les frères et soeurs de Joseph MORIN se sont épousés à Saint-Pierre-du-Sud de Montmagny, à Saint-Michel de Bellechasse et à L'Islet entre 1745 et 1758. J'aimerais correspondre avec des descendants de cette lignée de MORIN. (John-Daniel Moran 0307)
- 1285 Date, lieu du mariage et parents de Pierre LECLERC et Hélène DESMARAIS. Leur fils Pierre épouse Catherine RIEL (Joseph et Angéline LAPORTE) à Saint-Hyacinthe le 7 janvier 1799. (Rolande Godbout 2134)
- 1286 Date, lieu du mariage et parents de François BERGERON marié à Rosalie LESSARD. Leur fils Pierre Frs (1835-....) épouse Adéline LAMBERT à Sainte-Ursule (Maskinongé) le 14 septembre 1869. (Julien Bergeron 0383)
- 1287 Date, lieu du mariage de Charles BERGERON à Julie GINGRAS. Leur fils Louis épouse Olive MASSON à Maskinongé le 19 juillet 1853. (Julien Bergeron 0383)
- 1288 Date, lieu du mariage et parents de Pierre BERGERON marié à Catherine GRENIER. Leur fils François épouse Thérèse PROULX à la Baie-du-Febvre le 7 novembre 1811. (Julien Bergeron 0383)
- 1289 Date, lieu du mariage et parents de J.-Marie BERGERON marié à Angélique LALIBERTE. Leur fils Grégoire épouse Catherine GENDRON à Saint-Clément (Beauharnois) le 12 juillet 1830. (Julien Bergeron 0383)
- 1290 Lieu du baptême de Jean-Baptiste ou Jean-Charles SIMARD, né le 24 juin 1860, probablement dans Charlevoix. Ses père et mère, Alexandre SIMARD et Sophie McNICOLL, se sont épousés à Saint-Agnès de Charlevoix le 29 février 1848. Jean-B. ou J.-Charles s'est marié à Montréal en 1883. (Raoul Simard 2140)
- 1291 Date et lieu du mariage de Joseph LACOMBE et Madeleine LACOMBE. Leur fille Henriette a épousé Magloire MAILLY à Sainte-Foy le 4 février 1856. (A. Guay 2018)

- 1292 Date, lieu du mariage d'Albert BUTEAU et Régina LEFEBVRE (BOULANGER). Leur fille Estelle a épousé Paul-Emile HUARD à Saint-Jean-Baptiste de Québec le 14 février 1942. (A. Guay 2018)
- 1293 Date et lieu du mariage de Joseph ROBERT et Philomène COTE. Leur fils Honoré a épousé Exorine LAMBERT (CHAMPAGNE) à Saint-Victor de Beauce le 26 octobre 1891. (A. Guay 2018)
- 1294 Date, lieu du mariage de Thomas GAGNON et Louisia MORIN. Leur fille Armande a épousé Alcide LECLERC à Saint-Dominique de Jonquière le 27 octobre 1951. (A. Guay 2018)
- 1295 Date, lieu du mariage d'Herménégilde HALLE et Rose BERNARD. Les parents de l'époux sont Rigobert et Judith LEMIEUX mariés à Saint-Joseph de Lévis (Lauzon) le 24 août 1847. (A. Guay 2018)
- 1296 Date et lieu du mariage de Joseph HALLE, dont les parents sont les mêmes que ceux mentionnés précédemment; on le dit avoir pris épouse au Montana. (A. Guay 2018)
- 1297 Date et lieu du mariage de Guillaume BOISVERT et Nathalie LAROSE. Les parents de l'époux sont William (Guillaume) et Elisabeth SHANLEY, mariés à Notre-Dame de Lévis le 8 février 1864. En outre, Nathalie LAROSE épousa en secondes noces Alfred ou Frédéric ALAIN à Saint-Joseph de Lévis (Lauzon) le 29 octobre 1850. (A. Guay 2018)
- 1298 Monsieur Jean-Paul DUGAL (2050) entreprend la généalogie descendante de la famille DUGAL, COTIN-DUGAL, COTTIN-TUGAL. Tout renseignement concernant baptêmes, mariages, sépultures et autres serait apprécié. (J.-Paul Dugal, 641 Bathgate Dr., 2210, Ottawa, K1K 3Y3)
- 1299 Date et lieu du mariage de Charles BEDARD et Elisabeth PAQUET. Alfred BEDARD père se marie à Deschailons le 12 août 1873. (Non signé)
- 1300 Date et lieu du mariage de Bernard SAUCIER et Marie LALIBERTE. J.-Baptiste SAUCIER père épouse Marguerite DUBE à Kamouraska le 12 octobre 1809. (Non signé)
- 1301 Date et lieu du mariage de Joseph THERIAULT et Agnès CORMIER. Antoine THERIAULT père épouse Appoline LECLERC à Saint-Jean-Port-Joli le 11 octobre 1796. (Non signé)
- 1302 Date et lieu du mariage de Joseph LAFONTAINE et Sophie VEILLET. Alvina LAFONTAINE se marie à Saint-Séverin-de-Proulxville. (Non signé)
- 1303 Date et lieu du mariage de Misaël LEDOUX et Euphrasie Zélire DUBOIS. Peut-être à Franklin Falls, Mass? (Non signé)

REPONSES

- 1107 Ascendance d'Alexis OUMET et Emilie LEMONDE.
 1- Alexis OUMET, premières noces à Catherine NORMANDIN (François et Catherine BENOIT-LIVERNOIS) à Saint-Jean-Baptiste de Rouville le 12 février 1822; deuxièmes noces à Emilie LAMONDE (Jean-Baptiste et Appoline BIENVENUE) à Saint-Damase le 30 juin 1824.

- 2- Antoine OUMET épouse Josephite PASCHAL (Aug. et Charlotte LAVIGNE) à Saint-Antoine-de-Pade (Longueuil) le 18 novembre 1793.
- 3- Ignace OUMET épouse M.-Marthe PRAIRIE-PIEDALUE (Julien et Françoise AUBRY-AUPRE) à Saint-Antoine-de-Pade (Longueuil) le 18 février 1754.
- 4- Pierre OUMET épouse Marguerite BRAULT-POMMINVILLE (Henri et M.-Ursule BOLDUC) m. ct VERREAU, 4 janvier 1716.
- 5- Louis OUMET épouse M.-Anne GENEST-LABARRE (Jacques et Catherine DORIBEAU) à Sainte-Famille (I.O) le 3 février 1693, m. ct JACOB père 13 janvier 1693.
- 6- Jean OUMET épouse Renée GAGNON (Jean et Marguerite CAUCHON), m. ct AUBERT, 3 octobre 1660.
- 7- Nicolas OUMET épouse Pérette NICAYSE de Vrigny, archev. Reims, Champagne (Marne), France.
(par Denis Ouimet, C.P. 1746, Rockland, Ontario)

1232 Le Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien (Tome 19-1730-1749) donne à Saint-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière (123- p. 61)
 Décès: 17 octobre 1736: Pierre TREMBLAY, seigneur des Eboulements à 78 ans.
 Sép.: 18 octobre 1736. (Jean-Paul Bussièrès 1249)

COLLABORATION

Monsieur Sylvain CUJIVES, du 3 Quai Lucien-Lombard, Toulouse, 31000, France et Monsieur Claude CREGHEUR (1469), du 310-160, Côte Dambourgès, Québec, G1K 8L5 désirent contribuer à la fondation d'une association des familles TOULOUSE-CREYSSAC du Canada et de toute l'Amérique. M. CUJIVES a plusieurs découvertes sur Pierre CREYSSAC-CRESSAC dit TOULOUSE qu'il désire partager avec ses descendants d'Amérique. Pierre CREYSSAC dit TOULOUSE est venu en Acadie avec la Compagnie de Contrecoeur vers 1754. Nombre de ses descendants se sont installés dans la Beauce.

* * * * *

RALLIEMENT DES THERRIEN

Les THERRIEN, THERIEN, TERRIEN (aussi TAYLOR et FARMER) d'Amérique se manifesteront de nouveau le 13 août prochain, cette fois-ci au Pavillon de l'Erable, à Saint-Jude (près de Saint-Hyacinthe). Les organisateurs du Ralliement songent maintenant à produire un dictionnaire de ces familles et à élever un monument à leurs ancêtres Jean et Pierre.

Le siège social du Ralliement des familles THERRIEN est situé au 761, rue Saint-Antoine, Bon-Conseil, QC, code postal J0C 1A0. Les intéressés peuvent communiquer aux numéros suivants: (514) 321-5676, région de Montréal et (418) 656-6557, région de Québec.

* * * * *

COURRIER DE LA BIBLIOTHEQUE

par René Doucet

Dons de volumes

- Du Centre canadien d'échange du livre: LANCTOT, Gustave. *Histoire du Canada, du traité d'Utrecht au traité de Paris (1713-1763)*. Ed. Beauchemin, 1969, 405 p.--
- OUELLET, Fernand. *Éléments d'histoire sociale du Bas-Canada*. Hurtubise HMH, 1972, 379 p.---
- MOUSSETTE, Marcel. *La pêche sur le Saint-Laurent. Répertoire des méthodes et des engins de capture*. Boréal-Express, 1979, 213 p.---
- COLLABORATION. *Ethnologie québécoise 1*. Hurtubise HMH, 1972, 229 p.---
- GIGUERE, Georges-Emile. *Lionel Groulx, biographie*. Ed. Bellarmin, 1978, 159 p.--
- RADISSON, Pierre-Esprit. *Journal, 1682-1683*. Ed. Stanké, 1979, 94 p.---
- HUOT, Maurice. *Journalistes canadiens*. Ed. du Bien Public, 1959, 91 p.---
- SIMONEAU, Diane. *Les médecines populaires au Québec*. Editions Univers, 1980, 142 p.---
- AUBERT DE GASPE, Philippe. *Mémoires*. Ed. Fides, 1971, 435 p.---
- TESSIER, Albert. *Canadiennes*. Fides, 1962, 159 p.---
- AUDET, Louis-Philippe. *Urgel-Eugène Archambault instituteur (1851-1859)*. Editions des Dix, 1963, pp. 135-176.---
- LEFEBVRE, Esther. *Marie Morin premier historien canadien de Villemarie*. Fides, 1959, 211 p.

- De Howard Paradise: *The Paradis Family Newsletter*. No 9, 1988.

- De Norbert J. Rioux: *National Geographic Traveler's Map of France*. National Geographic Society, 1971.--- Tableau généalogique (8 générations) d'Alphonse RIOUX et de Philomène DASTOUS.--- Armoiries "RIOUX" tirées de "Illustration to the Armorial General" de J.-B. Rietstap.

- De Roger Plante: *Cap-aux-Diamants*. Vol. 4, No 1, 1988.

Dons de l'auteur

- De Conrad W. Trahan: *A Trahan Family History and Genealogy*. 1988, 221 p.

- De Jean-Paul Bussièrès: *Ascendants et descendants de Onésiphore Marier (1901-1947) et Alice Houle*. 1983, 272 p.

- De Raymond Tanguay: *Lignées directes de Gaétan Drapeau et de Ginette Rousseau, de Robert Tremblay et de Normande Tremblay, de Jeanne Trottier et de Roméo Bélanger*.

Dons d'associations de familles

- De l'Association des Asselin inc. *Asselinformation*. Vol. 8, No 2, 1988.

- De l'Association des Tremblay d'Amérique. *La Tremblaie*. Vol. 9, No 2, 1988.

Acquisitions

- **Mennie-de Varennes, Kathleen.** *Bibliographie annotée d'ouvrages généalogiques au Canada.* Fitzhenry et Whiteside, vol. 6, 1988, pp. 1661-2080.
- **Hamel, Brigitte.** *Recensements de la paroisse Saint-Jacques-des-Piles, 1886, 1891.* Archives de l'évêché de Trois-Rivières, collection "Recensements" No 33, 1988, 86 p.
- **Johnson, Keith A. et Malcolm R. Sainty.** *Genealogical Research Directory, National and International.* GRD, 1988, 959 p.
- **Collaboration.** *Mariages de Saint-Jacques de Montréal 1873-1984.* Société généalogique canadienne-française, vol. 4, 1988, 94 p.
- **Faribault-Beauregard, Marthe et Eve Beauregard-Malak.** *Généalogie: retrouver ses ancêtres.* Les Editions de L'Homme, 1987, 193 p.

Dons en argent

- Anonyme 18,36 \$

Merci à tous ceux qui ont fait si généreusement don de volumes et d'argent.

* * * * *

RENDEZ-VOUS DES FAMILLES NADEAU A SHERBROOKE

L'Association des familles NADEAU du Québec organise un autre rassemblement de ses membres à Sherbrooke, les 3 et 4 septembre prochains. L'accueil se fera au pavillon 5 de l'université à compter de 10h30, le samedi. Le programme prévoit une visite de la ville, suivie d'un banquet et d'une soirée dansante. Le dimanche, des prêtres NADEAU célébreront la messe à la cathédrale Saint-Michel. Le tout se terminera par une visite du musée du séminaire. L'admission aux activités est de 25,00 \$ par adulte et de 10,00 \$ par enfant. Toute correspondance doit être adressée à madame Yvonne Nadeau, 2476, Place Bureau, Fleurimont, Code postal J1G 3Y2. (Tél.: 1-819-567-2379)

* * * * *

AVIS DE DECES

C'est avec regret que nous apprenons le décès de monsieur René BRETON, membre #0450, survenu le 12 avril dernier à l'âge de 78 ans. Il demeurait à Sainte-Foy. Nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée par ce deuil!

* * * * *

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 18 MAI 1988

par Georges Crête

27^e assemblée générale annuelle de la SGQ tenue à la Salle Henri-Gagnon, local 3155, au Pavillon Casault, Université Laval, Sainte-Foy, Québec. 45 personnes sont présentes.

1- Ouverture de l'assemblée par la présidente

2- a) Nomination du président de l'assemblée

Proposé par Diane Duval, appuyée par Jacqueline Faucher-Asselin, il est unanimement résolu de nommer Me Serge Bouchard, président de l'assemblée.

b) Nomination du secrétaire de l'assemblée

Proposé par Renaud Brochu, il est unanimement résolu de nommer Georges Crête, secrétaire de l'assemblée.

3- Présence et quorum

Le président constate le quorum.

4- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par René Doucet, appuyé par Jacques Saintonge, il est unanimement résolu d'approuver l'adoption de l'ordre du jour tel que proposé.

5- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 19 mai 1987 (cf. pages 390 et ss. Volume XIII, juin 1987)

Proposé par Gérard Provencher, appuyé par Jacques Saintonge, il est unanimement résolu que le secrétaire soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal. Il est aussi résolu que ledit procès-verbal soit adopté tel que présenté. Me Serge Bouchard en fait un résumé.

6- Rapport de la présidente

Madame le présidente, Diane Duval, présente son rapport des activités de la Société pour l'exercice 1987-88 (cf. page 396).

7- Rapport du vérificateur

Monsieur Gariépy est absent, mais cependant des copies des états financiers du 1er mai 1987 au 30 avril 1988 sont distribuées aux personnes présentes dans la salle, et le certificat du vérificateur les accompagne.

8- Rapport du trésorier

Monsieur Guy Lacroix présente son rapport et ses commentaires sur les états financiers de la Société (cf. page 398).

Proposé par Madame Suzanne Miville-Dechêne, appuyée par Monsieur Origène Maillette, il est unanimement résolu d'adopter les états financiers du 1er mai 1987 au 30 avril 1988.

9- Rapport du directeur du comité de L'Ancêtre

Monsieur Jacques Saintonge fait rapport du travail du comité dans la préparation et la publication de la revue L'Ancêtre (cf. page 401).

10- Lancement de publication

Madame la présidente invite Monsieur Roland Grenier à procéder au lancement de la 58^e publication de la S.G.Q. Ce dernier fait un historique de East Broughton et vante éloquemment les mérites du répertoire des B.M.S. Un autre lancement sera fait à East Broughton, à la Saint-Jean-Baptiste.

11- Rapport du directeur du comité des publications

Monsieur Roland Grenier présente son rapport concernant le travail de son comité (cf. page 402).

12- Rapport du directeur du comité de la bibliothèque

Monsieur René Doucet livre son rapport sur les activités de la bibliothèque et de son comité (cf. page 404).

13- Rapport du comité de généalogie

Monsieur Guy Fréchet livre le rapport du comité de généalogie (cf. page 404)

Madame Jacqueline Faucher-Asselin propose une motion de félicitations envers Monsieur Fréchet et son comité tant au niveau de la SGQ que de la Fédération des Sociétés de Généalogie du Québec.

14- Amendements aux statuts de la Société

Proposé par Monsieur Renaud Brochu, appuyé par Monsieur Gérard Provencher, il est unanimement résolu de modifier nos règlements concernant la définition des catégories des membres de la société pour se lire comme suit:

5.01 Catégorie

La Société comprend deux (2) classes de membres soit le membre principal et le membre associé.

Le membre principal

Toute personne physique, intéressée à la généalogie et désireuse de diffuser ses recherches, qui a payé sa cotisation et qui a été acceptée par le conseil d'administration de la Société. Cette cotisation peut être annuelle ou à vie.

Le membre associé

Toute personne physique qui a la même adresse civique qu'un membre principal, qui a payé sa cotisation et qui a été acceptée par le conseil d'administration de

la Société. Un membre associé jouit de tous les droits et privilèges d'un membre principal sauf que la cotisation ne couvre pas l'abonnement au bulletin publié par la Société.

Sur proposition de Monsieur Renaud Brochu, appuyé par Madame Jacqueline Faucher-Asselin, la phrase qui suit est ajoutée au précédent paragraphe:

"Cette cotisation est annuelle".

Dans certains cas, des membres peuvent porter des titres particuliers:

Membre gouverneur

Toute personne ayant été président de la Société porte le titre de gouverneur de la Société tant qu'il satisfait aux exigences pour être membre de la Société.

Membre bienfaiteur

Toute personne physique ou morale qui a fait un don à la Société, jugé substantiel par le Conseil d'administration de la Société, peut être nommée par celui-ci membre bienfaiteur de la Société. Cet honneur peut être conféré à titre posthume.

15- Voeux et résolutions

Aucun.

16- Rapport du comité de mises en candidature

Monsieur Jacques Fortin remplace Monsieur André Breton président, et donne la liste des candidatures reçues au 18 avril 1988:

Vice-président: Guy W. Richard

Trésorier: Guy Lacroix

Conseiller: Michel Simard

17- Election des administrateurs

N'ayant qu'un candidat par poste, les personnes ci-haut mentionnées sont élues par acclamation, et un poste reste à être comblé par le Conseil d'administration.

18- Nomination du vérificateur

Proposé par Guy Lacroix, appuyé à l'unanimité, il est résolu que Monsieur Raymond Gariépy, C.A., soit nommé vérificateur de la SGQ pour l'exercice 1988-89.

19- Présentation du nouveau conseil

La présidente présente le conseil pour l'exercice 1988-89:

D'abord elle-même à la présidence,

Vice président: Guy W. Richard

Secrétaire: Georges Crête

Trésorier: Guy Lacroix

Conseillers: Julien Dubé, René Doucet, Michel Simard, et André Beaulac.

Des remerciements sont adressés à l'intention de Jean-Paul Thériault ainsi que de Renaud Brochu, deux conseillers sortants dont les services ont été très appréciés.

20- Mot de la présidente

La présidente désire avec son équipe poursuivre le travail d'analyse et de consolidation amorcé dans le passé. Cette consolidation est d'autant importante que l'entente de services entre les ANQ et la Société vient à terme à l'automne 1989.

21- Guy W. Richard adresse une motion de félicitations à la toute jeune présidente pour l'année qui se termine: elle fut efficace.

22- Renaud Brochu propose une résolution de remerciements au président et au secrétaire de l'assemblée soit Me Serge Bouchard et Georges Crête.

23- Levée de l'assemblée à 22 heures.

Georges Crête, secrétaire

* * * * *

RAPPORT DE LA PRESIDENTE

par Diane Duval

Chers membres,

Le rapport que je vais vous livrer ce soir n'est pas marqué d'événements majeurs. De fait, les gestes posés cette année n'ont rien de spectaculaire puisqu'ils ont porté principalement sur l'interne. Toujours bien entendu dans un but de vous donner des services de qualité, c'est à la consolidation de l'organisation que le Conseil d'administration a travaillé.

Comme le succès d'une organisation comme la nôtre réside pour beaucoup dans le bon vouloir de ses gens à coopérer ensemble, ses préoccupations ont été de mettre en place les conditions qui favorisent cette "chimie" un peu spéciale.

L'opération d'importance a consisté à se doter au local, d'un ordinateur pour informatiser le fichier des membres et réaliser le bulletin mensuel. Les résultats ont été immédiats et très positifs.

Sur le plan de la santé financière, une analyse des coûts et besoins des services a amené le relèvement de la cotisation annuelle et à vie. Cette année également, la Société a été autorisée à émettre des reçus pour dons de charité, déductibles d'impôt. Il est encore trop tôt pour apprécier les résultats de ces deux mesures.

Par ailleurs, pour répondre à la volumineuse correspondance des chercheurs en généalogie, un comité restreint a été mis sur pied. Ce comité sous la direction de monsieur André BEAUCHESNE est également très attentif aux questions posées dans la chronique "Service d'entraide". Au Conseil, nous avons bénéficié grandement de cette prise en charge de la correspondance.

Quant aux publications qui occupent plus de la moitié des dépenses de la Société, elles ont aussi fait l'objet d'analyse. Le directeur de ce comité vous en parlera

davantage dans son rapport. Je noterai seulement que le rythme de croisière à ce chapitre a diminué par rapport à l'année précédente, année de notre 25e anniversaire de fondation. Nos inventaires et l'avenir de l'imprimé nous incitent à être plus modeste à ce sujet.

Ce sont là en quelques mots les principales actions de consolidation réalisées complètement pour la plupart sauf la dernière.

En effet, si l'informatisation des données pour la gestion administrative est bien implantée, elle est encore à faire pour la recherche généalogique. Le projet de réaliser des titres d'ascendance ou d'obtenir des listes de noms à partir de banques de données est possible, le logiciel existe. Le préalable est d'avoir une grande quantité de données, organisées de la même façon.

Actuellement, la Société, par les programmes gouvernementaux de création d'emplois, emmagasine l'information nécessaire pour construire cette banque de données généalogiques. Elle s'est aussi entendue avec les autres Sociétés sur la structure de saisie uniforme. Les préalables sont donc bien en selle. Toutefois, quand cette banque pourra-t-elle être mise en opération et répondre au projet mentionné plus haut?

La réponse réside dans les énergies que la Société mettra dans la programmation informatique. Cette année, la demande de subvention à cet égard a été refusée.

En attendant le financement nécessaire, la Société a jusqu'à ce jour édité des publications à partir des informations emmagasinées dans la banque de données. Il s'agit maintenant de poursuivre notre analyse des orientations en matière de publications en tenant davantage compte du lien étroit entre banque de données et publications.

En marge de ce défi majeur, il semble que les services déjà en place: bulletin, conférences, bibliothèque, cours répondent assez bien à la demande. J'ai pour témoignage le nombre de membres de la Société qui, après avoir connu un plafonnement depuis ces dernières années (grosso modo, au renouvellement on notait une perte de 100 et dans l'année un gain de 100), semble indiquer déjà qu'un nouveau sommet sera atteint. A ce jour, la Société compte 1019 membres et 82 abonnés (sociétés, bibliothèques) pour un total de 1101. Ce chiffre est presque 100 de plus que l'année dernière à l'assemblée générale. Je le vois donc comme un encouragement pour le travail effectué. J'en profite ici pour remercier chaleureusement les responsables de cet intérêt pour la Société, les directeurs et membres des comités, les responsables des services soit l'expédition des volumes, la prise d'appels téléphoniques et la supervision des travaux communautaires.

A vous messieurs du Conseil d'administration, je désire faire part de mon appréciation à travailler en votre compagnie. Malgré ma relative jeunesse, vous m'avez fait confiance et secondée. Je compte encore sur votre soutien pour l'an prochain.

A vous du Conseil qui nous quittez, Renaud BROCHU et Jean-Paul THERIAULT, je vous salue bien bas. Je comprends votre désir de retourner à des préoccupations personnelles et je vous souhaite des lendemains enrichissants. Votre présence nous manquera.

A vous tous, chers membres, un gros merci pour votre confiance. Veuillez croire en mon sincère dévouement.

* * * * *

RAPPORT DU VERIFICATEUR ET DU TRESORIER

par Raymond Gariépy et Guy Lacroix

La Société de Généalogie de Québec
Bilan au 30 avril 1988

ACTIF

Petite caisse		120,00 \$
Dépôt à la Société des Postes		500,00 \$
Caisse populaire de Saint-Sacrement		
Part sociale	5,00 \$	
Compte courant	4 460,40 \$	
Dépôts à terme	<u>36 500,00 \$</u>	40 965,40 \$
Comptes à recevoir		1 334,70 \$
Inventaire des publications (au prix coûtant)		<u>33 408,00 \$</u>
		76 328,10 \$

SURPLUS

Surplus accumulé au 30 avril 1987	68 517,32 \$
Revenu net de l'année 1987-1988 (état ci-joint)	<u>7 810,78 \$</u>
	76 328,10 \$

RAPPORT DU VERIFICATEUR

J'ai vérifié le bilan et l'état des revenus et dépenses de la Société de généalogie de Québec pour l'année terminée le 30 avril 1988 et j'ai obtenu tous les renseignements demandés. Je suis d'avis que ces états financiers représentent correctement la situation financière de la Société au 30 avril 1988 et le résultat de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus et appliqués de la même façon qu'au cours des exercices précédents.


Raymond Gariépy

L'Ange-Gardien, le 12 mai 1988.

REVENUS ET DEPENSES

Du 1er mai 1987 au 30 avril 1988

REVENUS

Ventes

Répertoires et contributions	31 329,60 \$	
Cahiers spéciaux	455,00 \$	
Cartes	677,90 \$	
Tableaux généalogiques	1 345,00 \$	
Numéros de L'Ancêtre	<u>1 389,00 \$</u>	35 196,50 \$

Moins coût des ventes

Inventaire au 30 avril 1987	35 786,00 \$	
Coût des publications de 1987-1988 (annexe 1)	15 332,58 \$	
Commissions sur ventes (escomptes)	4 837,00 \$	
Achats de publications pour revente	<u>980,00 \$</u>	
	56 935,58 \$	
Moins inventaire au 30 avril 1988	<u>33 408,00 \$</u>	23 527,58 \$

Profit brut

11 668,92 \$

Autres revenus

Cotisations des membres	21 424,00 \$	
Intérêts	1 813,05 \$	
Frais postaux recouvrés	1 020,56 \$	
Change étranger	920,00 \$	
Subvention - aide à l'édition	500,00 \$	
Recherches généalogiques	1 426,77 \$	
Dons	370,36 \$	
Publicité	55,00 \$	
Vente de classeurs	665,00 \$	
Listes des membres, changements d'adresse etc.	<u>68,00 \$</u>	28 262,74 \$

Total des revenus

39 931,66 \$

Moins

DEPENSES D'OPERATION (annexe 2)

32 120,88 \$

REVENU NET DE L'EXERCICE

7 810,78 \$

COUT DES PUBLICATIONS EN 1987-1988

Annexe 1

No

45-5	La Mitis-Mont-Joli (première édition)	3 820,10 \$
45-5	La Mitis-Mont-Joli (deuxième édition)	1 375,00 \$
53	Toponymes populaires	510,00 \$
55	Les Bretons en Amérique	807,93 \$
56	Saint-Côme de Kennebec (première édition)	2 916,92 \$
56	Saint-Côme de Kennebec (réimpression)	1 794,95 \$
57	Minutiers des notaires Barbel, Duprac, etc.	1 666,99 \$
58	East Broughton	1 516,90 \$
	Ville de Québec	272,00 \$
	Côte-Nord	132,00 \$
	Rivière-du-Loup	28,00 \$
	Saint-Jean-Baptiste	16,00 \$
	L'Ancienne-Lorette	17,22 \$
	Intercolonial	8,00 \$
	Travaux communautaires non répartis	<u>450,57 \$</u>
		15 332,58 \$

DEPENSES D'OPERATION EN 1987-1988

Annexe 2

Publication de L'Ancêtre	14 421,22 \$
Achats de publications pour la bibliothèque et reliure	4 988,80 \$
Fournitures pour la bibliothèque	354,56 \$
Fournitures pour le secrétariat	1 962,33 \$
Salaires pour le secrétariat	652,50 \$
Informatique	(*) 3 027,46 \$
Recherches généalogiques (voir revenus)	1386,77 \$
Conférences mensuelles	278,09 \$
Déplacements et réunions	337,75 \$
Postes et messageries	1 922,94 \$
Cotisations à des associations	414,50 \$
Frais de stationnement	273,25 \$
Téléphone	567,99 \$
Publicité	876,26 \$
Assurances	365,15 \$
CSST	115,00 \$
Commission des normes du travail	20,31 \$
Frais de banque	21,00 \$
Cours de généalogie	100,00 \$
Autres dépenses	<u>35,00 \$</u>
	32 120,88 \$

(*) Ce montant comprend l'achat d'un ordinateur (1 509,48 \$) et d'une imprimante (1 068,20 \$).

* * * * *

RAPPORT DU DIRECTEUR DU COMITE DE L'ANCETRE

par Jacques Saintonge

Le bulletin de juin 1988 que vous recevrez bientôt complète la 14^e année d'existence de L'Ancêtre. Depuis septembre 1974, nous avons publié quelque 5 400 pages d'une documentation variée: notre souci constant a été de faire connaître les faits et gestes de personnages la plupart du temps méconnus, mais qui ont contribué à bâtir le pays que nous habitons.

Pour ma part, je complète une deuxième année à la direction du comité. Je remercie les auteurs qui ont continué d'alimenter L'Ancêtre fidèlement et j'invite les chercheurs à partager le fruit de leurs découvertes avec nos mille membres. Si l'histoire de quelques centaines d'ancêtres nous est déjà connue, sachez qu'il en reste davantage qui reposent sur les tablettes de l'oubli. Est-il utopique de croire que chaque famille ait un jour son historien? Devrons-nous attendre le 20^e siècle pour apprendre enfin ce que la tradition orale enseigne, de génération en génération, à des populations primitives?

Je veux profiter de cette réunion générale pour remercier mes collaborateurs immédiats: le secrétaire, monsieur Raymond DESRAPE; le premier membre de notre Société, monsieur René BUREAU, toujours actif au comité de L'Ancêtre; messieurs André BRETON, Lucien LAURIN, Henri-Pierre TARDIF sans oublier madame Andrée LEMAY-DOUCET, qui assume la lourde tâche de recopier tous les textes sur l'ordinateur dont la Société a fait l'acquisition en début d'année. Madame DOUCET a été d'un dévouement inlassable: elle a accompli pour nous un travail extraordinaire. Je dois aussi une reconnaissance particulière à deux autres collaborateurs, messieurs Michel LANGLOIS et Gérard PROVENCHER.

En 1987-1988, L'Ancêtre nous a permis de connaître davantage les familles PASQUIER, THIBAUT, LIMOGES, PARENT, HUARD, MIVILLE, BOURBEAU et CRESSAC dit TOULOUSE. Des détails supplémentaires ont aussi été livrés sur les MERCIER, PROVOST, BELLEFEUILLE, BOUIN dit DUFRESNE, PLOURDE, RIOUX, VERONNEAU, BOUCHARD, MONTMINY, DOUCET, CAYOUILLE, etc. Des listes de noms importantes ont été publiées, dont celles des faux sauniers et des pionniers des Illinois. En plus d'une trentaine de communiqués, nous avons reproduit quelques notes insolites extraites des registres de l'état civil. Notons enfin la publication de la liste complète des noms et adresses des membres. Ceux-ci pourront ainsi communiquer entre eux plus facilement.

Des rubriques continuent de paraître régulièrement: *Travaux en cours*, 4 parutions compilées par monsieur Henri-Pierre TARDIF; *Regard sur les revues*, rédigé chaque mois par monsieur Lucien LAURIN; *En feuilletant les journaux*, chronique commencée l'an dernier par madame Kathleen MENNIE-de-VARRENNES et continuée depuis octobre par monsieur Lucien LAURIN; *L'Événement de 1888*, fruit d'une recherche du directeur du comité; *Courrier de la bibliothèque*, de monsieur René DOUCET; *Service d'entraide*, de monsieur André BEAUCHESNE. Quatre articles ont traité de généalogie, secteur dirigé par monsieur Guy FRECHET. Les bulletins de 1987-1988 ont été l'oeuvre d'une quarantaine d'auteurs différents.

Rappelons en terminant que le rôle de L'Ancêtre est d'assurer la qualité de cette publication, de rendre son contenu intéressant et de veiller à ce que les faits racontés et les renseignements fournis soient authentiques. J'ose espérer que le 15^e volume sera

aussi varié et intéressant que l'a été le 14*. Cet objectif ne peut être atteint sans la contribution des membres.

* * * * *

RAPPORT DU DIRECTEUR DU COMITÉ DES PUBLICATIONS

par Roland Grenier

Il m'est agréable de vous présenter le rapport annuel du Comité des publications et ses collaborateurs. Tout d'abord mentionnons la contribution de Gaston BROSSEAU, responsable des aspects techniques de la production des publications, de Jacqueline FAUCHER-ASSELIN, responsable des travaux communautaires de saisie des données sur ordinateur, de Jacques FORTIN et Renald LESSARD conseillers, responsables de l'évaluation des manuscrits. Tout comité se doit d'avoir un grand argentier et ce rôle est bien assumé par le trésorier Guy LACROIX.

Le Comité s'est doté d'un "guide d'évaluation" des documents soumis pour fins de publication. Ce guide, approuvé par le Conseil d'administration, établit les critères sur lesquels les membres du Comité se baseront pour l'acceptation ou le refus des documents.

Dorénavant, tout document soumis sera évalué selon deux grands aspects: contenu-pertinence et rentabilité. L'aspect contenu et pertinence sera jugé en fonction des critères suivants: type de document, qualité et intérêt et le territoire desservi. L'ordre de priorité retenu dans l'analyse du type de document est le suivant: les répertoires (B-M-S, patronymes, registres, etc ...), les index des greffes des notaires, les terriers, les recensements, les histoires de famille et les biographies.

Pour évaluer la qualité et l'intérêt d'un document, on tiendra compte de l'ancienneté et de la valeur généalogique des données ainsi que de la qualité de la présentation. La Société publiera en priorité des ouvrages concernant la région administrative de Québec (région 03); un ouvrage en provenance d'une autre région pourra toutefois être accepté s'il n'existe pas dans la région de provenance du document une société en mesure de publier l'ouvrage.

Dans l'évaluation de l'aspect rentabilité, le Comité tiendra compte des coûts de production (saisie des données, impression, droits d'auteur, etc ...) et des revenus anticipés. Afin de minimiser les risques financiers et assurer une distribution élargie d'une publication, la Société favorisera grandement une association avec les auteurs pour la vente des volumes. Cette association se matérialisera au moyen d'une remise substantielle aux partenaires.

Le Comité souhaite que la publication des critères et priorités permettra, à tous les membres intéressés à soumettre des ouvrages, de connaître à l'avance les règles du jeu et éviter ainsi au Comité la tâche ingrate de refuser des documents à des auteurs qui y ont consacré beaucoup d'énergie.

Le Société de généalogie avait terminé l'année 1986-1987 avec la présentation du dernier tome des mariages du diocèse de Rimouski: *Répertoire des mariages de la Mitis-Mont-Joli*. Trois autres travaux ont été publiés durant l'année 1987-1988 soit:

- *Répertoire des baptêmes, mariages, sépultures et annotations marginales de la paroisse de Saint-Côme de Kennebec (Linière, Beauce) 1871-1986* sous la direction de Marcelle VEILLEUX et Renald LESSARD.
- *Répertoire des greffes des notaires Jean Adam (1691-1692), Jacques Barbel (1698-1740), Nicolas Catrin (1698-1700) et Jean-Robert Duprac (1693-1723)*, par Sylvie TREMBLAY.
- *Répertoire des baptêmes, mariages, sépultures et annotations marginales de la paroisse du Sacré-Coeur-de-Jésus d'East Broughton (1871-1987)* sous la direction de Gilles GROLEAU.

L'abondance de notre production au cours des dernières années a permis la constitution d'un catalogue de ventes de plus en plus intéressant pour les chercheurs, tout en apportant à la Société des revenus intéressants. Le succès de l'année a été sans contredit *Le Répertoire de Saint-Côme de Kennebec* grâce à l'implication de Renald LESSARD et de la Société historique de Saint-Côme qui en ont fait un best-seller à Linière.

Au cours des trois (3) dernières années, la Société a publié au-delà de 100 000 actes de baptême, mariage et sépulture. L'utilisation de l'informatique ainsi que le programme de travaux communautaires ont permis la réalisation de répertoires à des prix très modiques, compte tenu du grand nombre d'actes par volume. C'est ainsi que la dernière publication de la Société, à savoir *East Broughton*, est vendue 35,00 \$ pour 20 000 inscriptions alors que les volumes des paroisses de Saint-Malo et Saint-Sauveur réalisés selon les méthodes traditionnelles se vendent à raison de 25,00 \$ pour 10 000 inscriptions soit près d'une fois et demie du coût par inscription.

Pour les deux prochaines années, le Comité a approuvé les publications suivantes:

- *Répertoires des mariages des comtés de Rivière-du-Loup et de Témiscouata* en quatre (4) volumes dont le premier constitue une édition revue et augmentée du répertoire du frère Robert-Edmond GINGRAS.
- *Répertoire des mariages des paroisses de Saint-Coeur-de-Marie, Saint-Dominique, Saint-Pascal-Baylon de la ville de Québec, de Saint-Pierre-aux-Liens (Charlesbourg-Orsainville), Saint-Charles-Garnier (Sillery) et de Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle (Sainte-Foy)* de Sylvie TREMBLAY.
- *Les Terres de Sainte-Anne-de-Beaupré* de Raymond GARIEPY.
- *Répertoire revu et augmenté de Saint-Jean-Baptiste de Québec*, par F. DODDRIDGE.
- *Répertoires des mariages de la Basse et Moyenne Côte-Nord* de Réal DOYLE en deux (2) volumes.
- *Répertoire revu et augmenté des mariages de L'Ancienne-Lorette*, par Gérard PROVENCHER (ordre alphabétique).

D'autres publications sont également considérées, mentionnons entre autres les répertoires de mariages de Matane, de baptêmes et sépultures de L'Ancienne-Lorette. A plus long terme, la Société envisage de publier les mariages de la Beauce et de rééditer les répertoires non disponibles des comtés de Kamouraska, Montmagny et L'Islet.

En terminant, je voudrais remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à produire et à rendre disponibles les travaux de la Société et en particulier les membres du Comité des publications. J'inviterais les membres de la Société à nous faire parvenir leurs commentaires et suggestions quant au choix des critères et priorités car ces ouvrages sont destinés à faciliter leurs recherches.

* * * * *

RAPPORT DU DIRECTEUR DU COMITE DE LA BIBLIOTHEQUE

par René Doucet

La fréquentation de la bibliothèque, au cours de l'année qui se termine, s'est maintenue sensiblement au même niveau que l'an dernier, puisque 1208 personnes s'y sont rendues au cours de 156 jours d'ouverture, pour une moyenne de 7,7 personnes par jour. Encore cette année, les chercheurs ont fréquenté la bibliothèque en plus grand nombre le jour (8,3 personnes/jour) que le soir (7,1 personnes/jour). La popularité de notre centre a été légèrement supérieure de septembre 1987 à avril 1988 (8,0 personnes/jour) que de mai à août 1987 (6,4 personnes/jour). Il y a eu une journée spéciale d'ouverture, le samedi 23 avril 1988, alors que les 26 participants au cours d'initiation à la généalogie, donné par Monsieur Michel LANGLOIS, se sont familiarisés avec le fonctionnement du centre de documentation. Merci à Soeur Rose-Aimée FOURNIER et à Monsieur Georges CRETE qui m'ont apporté leur aide à cette occasion.

Nous avons pu compter, encore cette année, sur une équipe de bénévoles dévoués. Soeur Rose-Aimée FOURNIER a assuré l'ouverture de la bibliothèque le jour, secondée à l'occasion par Andrée LEMAY-DOUCET et Lucien LAURIN, auxquels s'est joint par la suite Monsieur Marcel GENEST. Le soir, l'équipe était formée de Mesdames Suzanne COTE-VALLEE, Marguerite DUBE, Gabrielle DUMAIS et Louise LAMOTHE, ainsi que de Messieurs Edmond-Louis BRASSARD, Georges CRETE, Jean DORE, Michel EMOND, Lucien LAURIN, Jean-Louis SAVARD et Jean-François TARDIF. Il me fait plaisir de leur présenter mes plus sincères remerciements pour le travail accompli. C'est grâce à leur dévouement que nous pouvons offrir ce service aux membres.

La bibliothèque a reçu, au cours de l'année, des dons de 163 volumes, dont 35 répertoires, ainsi que de nombreux exemplaires de revues de généalogie et d'histoire, des tableaux d'ascendance et des documents divers. Les dons en argent se sont élevés à 370,36 \$. De plus vingt associations de familles ont fait don d'un ou de plusieurs exemplaires de leur revue. Sincère merci à tous ces généreux donateurs! Nous avons acquis 159 volumes, dont 56 répertoires, les autres consistant principalement en recensements, histoires de familles et monographies de paroisses. La chronique des activités a occupé 20 pages de L'Ancêtre, et la correspondance a représenté environ 110 envois.

Un comité formé de Madame Marguerite DUBE, Soeur Rose-Aimée FOURNIER, Messieurs Julien DUBE et Gérard PROVENCHER m'a secondé dans ma tâche de responsable de la documentation. J'ai aussi profité du travail accompli depuis plusieurs années par mes prédécesseurs. Pour ma part, j'ai cherché à poursuivre dans la voie qu'ils m'ont tracée, tout en tentant d'apporter les améliorations que demandaient les circonstances. Vos commentaires sont toujours les bienvenus, puisque c'est pour vous que la bibliothèque existe. Je vous invite donc à en profiter de plus en plus.

* * * * *

RAPPORT DU DIRECTEUR DU COMITE DE GENEATIQUE

par Guy Fréchet

Le Comité de généatiqua a connu une quatrième année d'existence qui lui a permis de se consolider. Le comité est formé des personnes suivantes: Jacqueline FAUCHER-ASSELIN, Gaston BROSSEAU, Julien DUBE, Gilles GAUTHIER, Roland GRENIER, Claude HALLE, Louis L'HEUREUX, et G. Robert TESSIER; Denis CLOUTIER, à titre de

représentant de la Fédération québécoise des Sociétés de généalogie, a également participé à toutes nos réunions. Les principales activités furent la diffusion d'articles dans L'Ancêtre et la publication des formats de saisie proposés pour la constitution de la Banque informatisée de données généalogiques, qui ont nécessité de nombreuses discussions avant que l'on en arrive à un consensus. Enfin, j'ai cumulé jusqu'en mars dernier la responsabilité de notre comité et celle du comité de la Fédération québécoise; j'ai laissé ce dernier poste à quelqu'un d'autre après la dernière réunion de la Fédération, préférant mettre tous mes efforts pour notre Comité à Québec.

La chronique sur la généatique s'est poursuivie au rythme de la soumission des articles. J'ai eu le plaisir de signer une chronique de nouvelles brèves, notamment pour les utilisateurs du McIntosh (octobre 1987) ainsi que pour présenter quelques statistiques sur les membres de la SGQ (octobre 1987); Christian et Jean-François TARDIF ont présenté le fruit de leur travail, réalisé à l'aide du logiciel dBase sur compatible IBM (mars 1988); enfin, j'ai présenté, au nom du comité de généatique et au nom du comité informatique de la Fédération québécoise des Sociétés de généalogie, les formats de saisie proposés pour la constitution de la Banque informatisée de données généalogiques, aussi bien pour les baptêmes, les mariages et les sépultures (avril 1988).

En dehors des articles proprement dits, nous avons eu droit à des démonstrations fort intéressantes de Claude HALLE, qui utilise le logiciel Lotus 123 sur IBM, et de Louis L'HEUREUX, avec une application du logiciel Hypercard sur McIntosh.

Au cours des derniers mois, j'ai diffusé aux intéressés un inventaire des ressources informatiques disponibles chez nous et ailleurs, document qui peut être consulté à la bibliothèque de la SGQ. Il s'agit d'une liste de références, ainsi que des personnes-ressources à consulter pour quiconque voudrait s'informer directement auprès de celles qui possèdent le même type d'équipement. Cet inventaire sera mis à jour régulièrement.

Le comité a présenté une demande de subvention pour une seconde année, toujours dans le cadre du programme sur la diffusion de la culture scientifique et technique (Enseignement supérieur et science), qui n'a malheureusement pas été retenue. Nous nous sommes sérieusement interrogés sur les raisons de ce refus et il nous a semblé que le projet proposé, devant s'étaler sur plus de cinq ans, est apparu comme étant trop sérieux pour des projets que l'on voulait favoriser à plus court terme, plus dans une optique de "science-spectacle" que de culture scientifique. Nous avons alors proposé aux responsables du programme de mettre sur pied un volet spécifiquement destiné au développement de la culture scientifique, et non seulement à sa diffusion, ce qui fut très sérieusement pris en considération. Nous espérons qu'un tel programme sera éventuellement mis sur pied.

Mon diagnostic actuel sur l'état de santé du dossier de l'informatisation est qu'il nous faudra aller chercher un financement substantiel pour espérer avancer d'un cran supplémentaire dans la réalisation de la banque de données, dans l'espoir qu'entre-temps, tous ceux qui s'attardent à faire du dépouillement le fassent selon les formats proposés et que cela puisse porter fruit un jour. La publication des formats, longtemps attendue, permettra enfin une amorce de normalisation dans le domaine de la saisie informatisée des données généalogiques, à condition bien sûr que l'on s'efforce de respecter ces formats et qu'on les diffuse à tous ceux qui entreprendraient un travail de dépouillement pour leur famille, leur paroisse ou leur région. Pour l'instant, nous ne pouvons qu'encourager tous ceux qui, à l'instar de certains de nos membres, dont une dame de 77 ans, viennent de s'équiper d'un micro-ordinateur et saisissent leurs données généalogiques.

* * * * *

INDEX DES AUTEURS ET ARTICLES DU 13^e VOLUME DE L'ANCETRE

par Andrée Lemay-Doucet et Jacques Saintonge

AUTEURS

1. Auger, Claude		4
2. Beauchesne, André	37-61-72-107-113-148-170-195-234-262-283-307-352-359-361	381-388
3. Beaupré, Gaston		336
4. Bellefeuille, André		171
5. Bouchard, Gabriel		65
6. Brais-Limoges, Marguerite		62
7. Brochu, D. Renaud		352
8. Bureau, René		149
9. Cayouette, Raymond		149
10. Crête, Georges		393
11. Deschênes, Gaston		202
12. Doucet, René	34-74-117-156-180-197-237-264-311-362-391	
13. Duval, Diane		3-173-353-396
14. Fréchet, Guy		76-77-295-404
15. Gariépy, Raymond		398
16. Giguère, Georges-Emile		19
17. Gilbert, Remi		189
18. Gouger, Lina		211-266
19. Grenier, Roland		402
20. Huard, Gabriel		163
21. Lacroix, Guy	39-80-119-159-199-239-279-325-365-410	
22. Lafortune, Hélène		253
23. Landry, Marcel		348
24. Laurin Lucien	29-70-110-112-151-152-192-193-230-259-261-305-356-357-385	
25. Lessard, Renald		83-138-175-211-266
26. Limoges, Suzanne		62
27. Mathieu, Jacques		211-266
28. Maurice, Ovide D.		123-300
29. Mennie-de Varennes, Kathleen		31-108
30. Plourde, Hélène		226
31. Provost, Honorius		59
32. Racine, Denis		78-101
33. Riou, Hervé		243
34. Rioux, J. Norbert		243
35. Robert, Normand		253
36. Saintonge, Jacques	109-228-303-386-401	
37. Saint-Pierre, Jocelyn		369
38. Tardif, Christian		255
39. Tardif, Henri-Pierre	26-147-232-301-355-378	
40. Tardif, Jean-François		23-96-255-337
41. Taudin, Marie-Thérèse		187
42. Thibault, Mario		43
43. Toulouse, Marthe		329

SUJETS

Amand, Pierre ou Pierre Limoges	62
Archambault (les) à Dompierre-sur-Mer	137
Archives de la ville de Québec (visite des)	173
Assemblée générale annuelle (procès-verbal)	393
Assemblée générale des membres du 19 mai 1987	100
Assemblée nationale (les publications de l')	369
Autochtone (premier mariage d'un blanc avec une)	59
Bailliages (les) de Beaupré et de l'Île d'Orléans	109
Baudon dit Larivière (tricentenaire des)	347
Beauchesne (voir Bourbeau)	
Beaupré: nouvelle hypothèse sur l'origine du patronyme et du toponyme	336
Bellefeuille (voir Pinelle)	
Besnard (le nom dans la famille)	170
Bittard Marguerite (voir Marsais)	
Bouchard, Lucien (1824-1898), cultivateur, navigateur, commerçant et maire	65
Bouin dit Dufresne (voir Montrelais)	
Bourbeau (les), Bourbel, Bourbelle: ancêtres de Bourbeau, Beauchesne, Carignan, Lacourse, Verville et Villeneuve en Nouvelle-France	283
Breton, René (décès)	392
Bureau, René (mérite patrimonial du Canada 1987)	258
Carignan (voir Bourbeau)	
Cayouette, Angélique (lettre d'Angélique Cayouette à l'un de ses fils, 1859)	149
Centre culturel bien pourvu (un)	186
Chalifou, Chalifoux, Chalifour: signification	61
Claveau, Marie-Anne: victime de la Révolution française	381
Congrès de la Fédération des Sociétés d'histoire du Québec	294
Congrès de la Société canadienne d'histoire de l'Eglise	18
Congrès international d'histoire des familles	294
Conseil de généalogie de la Fédération québécoise des Sociétés de généalogie	353
Courrier de la bibliothèque	34-74-117-156-197-237-264-311-362-391
Cressac dit Toulouse (1714-1791) (l'ancêtre canadien Pierre)	329
Décès de René Breton	392
Décès de René Rouleau	74
Décès du gouverneur Jean-Yves Godreau	352
Dubois, Jacques (les descendants de)	380
En feuilletant les journaux j'ai lu pour vous	31-112-152-193-259-357
Familles étudiées par les membres (addition à la liste des)	23
Fédération québécoise des Sociétés de généalogie (compte rendu du Conseil de généalogie)	353
Foy, Percy-W (quelques lauréats du concours)	22
Francois de Watertown (les)	78
Gaboury, Gabouri, Gabory, Gaborit: signification	148
Généalogie et oenologie	147
Généalogie (succès du cours de)	384
Généatique (le programme Regard)	76
Généatique (les formats de saisie proposés pour la constitution d'une banque de données généalogiques)	295
Généatique (un dictionnaire généalogique informatisé)	255
Gobeil, Françoise (voir Pasquier)	
Godreau, Jean-Yves (décès)	352
Huard (les): aventures et mésaventures d'un chercheur	163
Illinois (peuplement colonisateur au pays des)	211-266
Inventeurs (les) canadiens-français (1860-1870)	101

Jacques, Louis (acte de baptême retracé à Amiens)	409
Lacourse (voir Bourbeau)	
Landry (le patronyme)	348
Larivière, Baudon dit (tricentenaire des)	347
Lavergne (l'Association des familles)	119
Lemire (rassemblement des)	310
Letardif et Tardif de France par le Minitel	378
Le Parc, Jean (inhumation de)	352
L'Événement de 1888	228-303-386
Limoges, Pierre (voir Amand)	
Mariages de Matane et de la partie est de Matane	364
Marsais, Jacques-Adolphe (mariage de) à Marguerite Bittard	361
Martin (ralliement des)	111
Maurice (les familles)	123-300
Membres actifs au 8 mars 1988 (liste des)	313
Mercier, Julien (est vraiment l'ancêtre d'Honoré Mercier)	19
Mérite patrimonial du Canada 1987 décerné à René Bureau	258
Missionnaires de l'Ouest (dossier sur les)	294
Miville, Pierre (et ses fils)	202
Montminy, Théophile (champion des cercles agricoles)	189
Montrelais, patrie des Bouin dit Dufresne	186
Nadeau (les familles) à Sherbrooke	392
Nouveaux membres	39-80-119-159-199-239-279-325-365-410
Oenologie (généalogie et)	147
Parchemin: banque de données notariales (1635-1885)	253
Parent, Gabriel (père et fils)	96-337
Parrain (le) était une femme	25
Pasquier, Philippe et Françoise Gobeil (les ancêtres)	4
Peuplement colonisateur au pays des Illinois	211-266
Peuplement de la Nouvelle-France (les faux-sauniers et le)	83-138-175
Pinelle-Bellefeuille (la famille)	171
Plourde à Saint-Cyr (ralliement des)	306
Pont de glace entre Saint-Thomas et l'Isle-aux-Grues en 1844	155
Québec (visite des archives de la ville de)	173
Regard (le programme)	76
Regard sur les revues	29-70-110-151-192-230-261-305-356-385
Répertoire des registres d'état civil catholiques et des toponymes populaires du Québec	108
Riou, Jean (récentes découvertes sur les origines de l'ancêtre)	243
Rouleau, René (décès)	75
Saint-Cyr (quand Saint-Pierre est)	226
Saint-Pierre (quand) est Saint-Cyr	226
Sauniers (les faux) et le peuplement de la Nouvelle-France	83-138-175
Sédillot (les) ou Sédilot dans la famille	107
Service d'entraide	37-72-113-153-195-234-262-307-359-388
Société de généalogie de Québec (statistiques sur les membres de la)	77
Société de généalogie de Québec (la): un organisme de charité enregistré	116
Société canadienne d'histoire de l'Église en congrès (la)	18
Tardif (voir Letardif)	
Thibault, François, mon ancêtre (troisième partie)	43
Toulouse (voir Cressac)	
Tourouvre (recherches possibles à)	294
Travaux en cours	26-232-301-355
Tremblay (rassemblement des)	71
Veronneau, Louis (découverte de l'acte de naissance de)	278

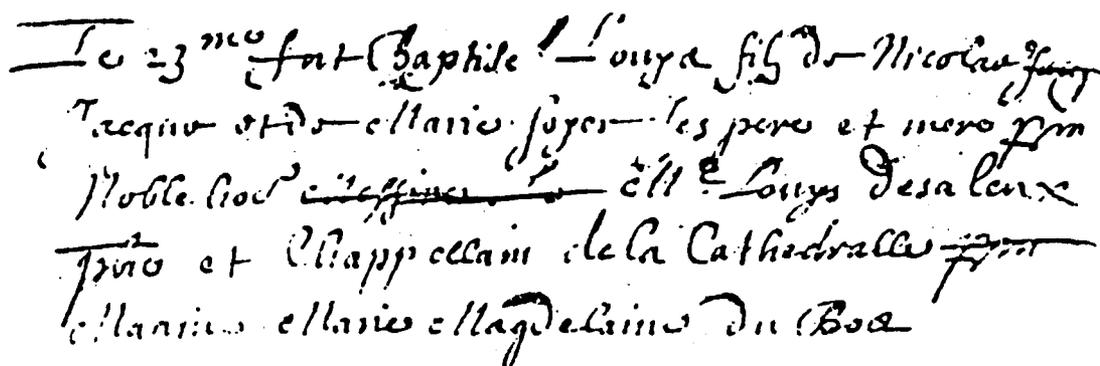
* * * * *

L'ACTE DE BAPTEME DE L'ANCETRE LOUIS JACQUES RETRACE A AMIENS

L'un de nos membres résidant à Victoria, Colombie britannique, le docteur Robert Aurel JACQUES, nous communique copie de l'acte de baptême de son ancêtre Louis, né à Amiens, en Picardie (Somme), en avril 1664.

Cet acte se lit comme suit:

"Le 23^{me} (Apvril 1664) fut Baptisé Louys fils de Nicolas Jacques et de Marie Soyer ses pere et mere pm Noble ho^(me) M^e Louys desaleux ptre et Chappellain de la Cathédrale Marine Marie Magdelaine du Bos"



*Le 23^{me} fut Baptisé Louys fils de Nicolas Jacques
Jacques et de Marie Soyer - les pere et mere pm
Noble ho^(me) M^e Louys Desaleux
ptre et Chappellain de la Cathédrale
Marine Marie Magdelaine du Bos*

Cette copie d'acte fut remise à Robert D. JACQUES, fils de Robert lors d'une visite à la mairie d'Amiens. L'église Saint-Michel où cet acte a été rédigé était située dans la cour de la cathédrale actuelle, indique notre correspondant. Ce temple a été démoli en 1800, après avoir servi de base militaire durant la Révolution française.

Les actes de sépulture de Nicolas JACQUES et Marie SOYER, parents de Louis, ont aussi été retrouvés.

* * * * *

HORAIRE D'ETE DE LA BIBLIOTHEQUE

Juin: Ouvert les après-midi jusqu'au 23 juin inclusivement.

Juillet et Août: Ouvert les LUNDIS et MERCREDIS, de 19h00 à 22h00.

Juillet: Fermé les MARDIS et JEUDIS après-midi.

Août: Fermé les MARDIS. Ouvert les JEUDIS après-midi, de 13h00 à 16h00.

L'horaire habituel reprendra le 1er septembre. Fermé le LUNDI 5 septembre, fête du Travail.

* * * * *

NOUVEAUX MEMBRES

par Guy Lacroix

- | | | |
|-------|---------------------------|---|
| #2166 | Boivin, Carmen | 2-6395, rue Salaberry, Lac-Mégantic, QC, G6B 1J4 |
| #2167 | Corbin, Serge | C.P. 1231, Succ. Notre-Dame, Lévis, QC, G6V 6R8 |
| #2168 | Fréchette, Lucie | 4697, rue Saint-Félix, Cap-Rouge, QC, G1Y 3B5 |
| #2169 | Drolet, Pauline | 494, rue des Franciscains, Québec, QC, G1S 2R1 |
| #2170 | Denis, Jocelyne | 1405-4, Parc Samuel-Holland, Québec, QC, G1S 3R3 |
| #2171 | Turgeon, Michel | 1130, rue Chamonix, Saint-Jean-Chrysostome, QC,
G6Z 1W3 |
| #2172 | Bérubé, Michel | 1622, rue Mon Repos, Sainte-Foy, QC, G1W 3N5 |
| #2173 | Saint-Pierre, Robert | 1098, rue du Père-Vimont, Sillery, QC, G1S 3P8 |
| #2174 | Varin, Adrien | 831, rue Paradis, Sainte-Foy, QC, G1V 2T5 |
| #2175 | Rhéaume, Paryse | 959A, bd Pie XII, Sainte-Foy, QC, G1W 4N3 |
| #2176 | Lemay, Pierrette | 1-772, rue Emile-Côté, Sainte-Foy, QC, G1V 2N4 |
| #2177 | Cousineau, Gaston | 205, rue Fontenelle, Boucherville, QC, J4B 7H2 |
| #2178 | Royer, Cécile | 120-815, rue Villers, Sainte-Foy, QC, G1V 4M4 |
| #2179 | Giguère, Gisèle | 39, rue Duchatel, Beauport, QC, G1E 5P1 |
| #2180 | Croteau, Doris | 220-850 av. Lauzon, Sainte-Foy, QC, G1X 3C2 |
| #2181 | Pratte-Taschereau, Berthe | 2493, rue Triquet, Sainte-Foy, QC, G1W 1E4
P.O. Box 7, Branford, CT 06405, USA |
| #2182 | Rioux, Norbert J. | 17, rue Camiré, Saint-David, QC, G6W 1S4 |
| #2183 | Thibault, Adélar | 23952, Nomar St., Woodland Hills, CA 91367, USA |
| #2184 | Sopp, George A. | 5-335, 26e Rue, Québec, QC, G1L 1V3 |
| #2185 | Savard, Manon | 5230, bd des Chenaux, Trois-Rivières, QC, G8Y 6J2 |
| #2186 | Hébert, Claude | 217, rue Calixa-Lavallée, Boucherville, QC, J4B 2W2 |
| #2187 | Lehoux, Louis A. | 125-2345, Cedar Hill Cross Road, Victoria, C.B., V8P 5M8 |
| #2188 | Vincent, Gérard P. | 113, rue Saint-Antoine, Lévis, QC, G6V 5Y5 |
| #2189 | Brisson, Yolande | |

* * * * *

Bonnes Vacances

